



RAPPORT Annuel 2023

Programme Intégré REDD+ Maniema

Période du 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

Titre du projet:	Programme Intégré REDD+ dans la Province du Maniema
Numéro de référence MPTF du projet :²	126783
Organisation de mise en œuvre :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH - GIZ
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Dr Petra LAHANN Coordinatrice PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH petra.lahann@giz.de
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Dr Petra LAHANN Coordinatrice PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH petra.lahann@giz.de

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non x

Si oui, quand :

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : environ Avril 2024

Abréviations	
ACE	Agence congolaise d'environnement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AJCEKA	Association des Jeunes pour le Changement et l'Emergence de Kailo
ANAPAC	Alliance Nationale d'Appui et Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire
APAC	Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire
ASEFA	Association Congolaise des Exploitants Forestiers Artisanaux
AT	Aménagement du Territoire
ATMMA	Association Tuwabebe Wamama Wa Maniema
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
AVEMA	Action des Volontaires pour la promotion de l'Environnement de la Culture et du Tourisme au Maniema
BGF	Programme de Maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts
CADD	Communauté d'Action pour le Développement Durable
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CAM	Confédération des Artisans du Maniema
CAPS	Communautés de base en Action pour la Promotion Sanitaire
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CDG	Comité de Développement de Groupement
CDV	Comité de Développement du Village
CEBOK	Coopérative des exploitants de bois d'œuvre de Kailo
CEFI	Centre d'Entraide des Femmes Indigentes
CFCL	Concession Forestière de Communauté Locale
CL	Communauté locale
CLD	Comité Local de Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
COFIL	Comité de Pilotage
CPEDD	Coordination Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable
CT	Coopération Technique
CTP	Conseiller Technique Principal
CVD	Comité villageois de Développement
ETD	Entité territoriale décentralisée
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FONAREDD	Fonds National REDD+ en RDC
FORCOM	Foresterie Communautaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GOUPRO	Gouvernement Provincial
GTCRR	Groupe de travail Climat REDD+ Rénové
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
ICCN	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IGV	Institute Géographie
IPA	Inspection Provinciale d'Agriculture
IPAPEL	Inspection Provinciale de la Pêche et l'Elevage
IPDRAL	Inspection provinciale du développement rural
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
LOI	Letter of Intent
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEOR	Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MPTF	Bureau de gestion des fonds multipartenaires
MYD	Mama Yedu Développement
OCGL	Observatoire Congolais pour la bonne Gouvernance Locale

ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPF	Organisation Paysanne Féminine
OVDA	Office des Voies de Desserte Agricole
PA	Peuple autochtone
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAI	Plan annuel d'investissement
PDL	Plan de Développement Local
PIREDD	Programme Intégré REDD+
PNL	Parc National de la Lomami
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PréCOP	Préparation à la Conférence des Parties sur le Climat
PSAT	Plan Spatial d'Aménagement du Territoire
PSE	Paiement aux Services Environnementaux
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAS	Rien à signaler
RC	Renforcement des capacités
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REPALEF	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC
RESAM	Réseau Sécurité Alimentaire au Maniema
ROI	Règlement d'ordre intérieur
RPF	Restauration des Paysages Forestiers
S&E	Suivi et Evaluation
SAFI Maniema	Soutien aux Actions des Femmes Indigentes au Maniema
SAM4VITA	Maïs bio fortifié
SENASEM	Service National de Semences
SIG	Système d'Information Géographique
SL	Subvention Locale
SNFC	Stratégie Nationale sur la Foresterie Communautaire
SODESA	Solidarité-Développement-Santé
SPAT	Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
UNDG	United Nations Development Group, maintenant : UNSDG
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UFECD	Union des Femmes Chrétiennes pour le développement
UNSDG	United Nations Sustainable Development Group, avant: UNDG
USD	US-Dollar

Table des matières

1. Données clés du projet.....	5
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	6
3. Défis de mise en œuvre.....	7
3.1 Défis liés au contexte du pays	7
3.2 Défis inhérents au projet.....	8
3.3 Commentaires	8
4. Evaluation de la performance du projet	10
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	10
4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	16
5. Résultats du Projet	26
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI.....	26
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	28
6. Communication et promotion.....	32
6.1 Illustration spécifique	32
6.2 Stratégie et plan de communication	35
7. Exécution financière	37
7.1 Décaissements.....	37
7.2 Contrats	42
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	43
7.4 Mobilisation de ressources.....	44
7.5 Audits.....	44
7.6 Révisions budgétaires.....	44
8. Suivi, évaluation et apprentissage du projet.....	45
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	45
8.2 Evaluations	45
8.3 Intégration des leçons apprises.....	45
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant).....	46
9. Thèmes transversaux.....	47
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	47
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	49
10. Gestion des risques	55
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	55
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	59
11. Récapitulatif des livrables.....	60
12. Annexes	66

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme Intégré REDD+ dans la province du Maniema, République Démocratique du Congo
Numéro de référence MPTF du projet	126783
Hyperlien du document de projet ¹	
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Localité : Province du Maniema - Territoires Kailo, Pangi, Kasongo, Kibombo – Secteur/Chefferies : Ambwe, Bangengele, Wasongola, Balanga, Maringa, Mulu, Benya Samba, Bakwange, Beia, Babene et Wakabangu II, Matapa, Aluba, Bahina
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère Provincial en charge de l'Environnement et AT, de l'Agriculture, du Plan et de l'intérieur
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ²	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
Budget total du projet (USD)	30 000 000 USD
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Comité de Pilotage du FONAREDD	01.03.2021
Date de réception des premiers fonds du MPTF	27.04.2021
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le Comité de Pilotage du projet	09.11.2021
Date de clôture initiale	28.02.2026
Date de clôture révisée le cas échéant	
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	6 677 144 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	15 266 843 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues 21/12/2023	76 %
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Evaluation indépendante après 18 mois Début 30 septembre 2022 pour 13 à 17 semaines.

¹ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le site web du FONAREDD www.fonaredd-rdc.org et le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

² Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de 2023	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : L'aménagement du territoire prend en compte la contribution des forêts au changement climatique, et une amélioration de la Sécurité foncière	
Indicateur effet 1 : Zonage fait et cartes disponibles, Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles, Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	
<p>55 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir - 81 villages avec 153410 personnes ont été touchés pour les PSATs Liste PSAT fin 2023 ;</p> <p>Une stratégie provinciale pour les PA a été élaborée Stratégie Provinciale PA ;</p> <p>2 PDLs au niveau des secteurs/chefferies ont été finalisés et publiés (Aluba et Bahina);</p> <p>3 conflits fonciers ont été appuyés pour une résolution ;</p> <p>4 arrêtés pour l'attribution des CFCLs ont été publiés ;</p> <p>Une campagne pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles a été appuyée.</p>	<p>58 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir Liste PSAT fin 2023- 85 villages avec 156038 personnes ont été touchées ;</p> <p>Une stratégie de lutte contre les feux de brousse, une stratégie inclusion de femmes, une stratégie bois-énergie, une stratégie communication REDD+ et une stratégie PA ont été élaborée ;</p> <p>7 PDLs au niveau de Secteur/Chefferie ont été élaborés, finalisés et publiés (ETD Wasongola, Ambwe, Bangengele, Maringa, Beia, Aluba, Bahina) ;</p> <p>6 conflits fonciers ont été appuyés pour une résolution ;</p> <p>9 arrêtés pour l'attribution des CFCLs ont été publiés, 5 dans le journal officiel ;</p> <p>Une campagne pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles a été appuyée.</p>
Effet 2 : La gouvernance du processus est effective, multi sectorielle et multi acteurs	
Indicateur effet 2 : Droits humains respectés et PA et femmes participent, Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités, Des fonds sont mobilisés et des investissements faits	
<p>20 femmes leaders ont été renforcées, 262 partenaires ont été renforcés sur les aspects genre ;</p> <p>167 nouvelles structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) ont été instaurées et renforcées dans leurs capacités. 34 % des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ;</p> <p>2 réunions COPIL ont été organisées et 41 missions de suivi et évaluations organisées avec les partenaires étatiques et membres COPIL ;</p> <p>914 partenaires dans 77 structures ont été touchés par les formations et 18 structures par les dotations ;</p> <p>104 AVEC avec 1700 personnes (1620 femmes) ont été mises sur place. Ces AVECs ont mobilisés 115710 USD et ont financé 48 projets de développement individuel ;</p> <p>5115 individus (1930 femmes) ont bénéficié de revenus, qu'ils soient PSE (251500 USD) ou provenant des chaînes de valeur agricole ou bois-énergie (environ 1,5 million USD).</p>	<p>90 femmes leaders ont été renforcées, 512 partenaires ont été renforcés sur les aspects genre ;</p> <p>1102 nouvelles structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) ont été instaurées et renforcées dans leurs capacités Liste des comités locales- 32% des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ;</p> <p>6 réunions du COPIL ont été organisées et 71 missions de suivi et évaluation organisées avec les partenaires étatiques et membres COPIL ;</p> <p>3378 partenaires dans 124 structures ont été touchés par les formations et 123 structures par les dotations ;</p> <p>132 AVEC avec 2485 personnes (2188 femmes) ont été mises sur place. Ces AVECs ont mobilisés 133187 USD et ont financé 57 projets de développement individuel Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés ;</p> <p>6076 individus ont bénéficié de revenus</p>
Effet 3 : La gestion des forêts et leur gouvernance sont améliorées	
Indicateur effet 3 : Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive, Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place, Paysages forestiers restaurés	
<p>2 missions de contrôle forestier ont été appuyés ;</p> <p>La mise en place des 4 CFCL a permis de protéger et d'utiliser durablement 64975 ha de forêts naturelles ;</p> <p>5 PSG pour 5 CFCLs ont été élaborés ;</p> <p>100 hectares de forêts naturelles ont été restaurés.</p>	<p>6 missions de contrôle forestier ont été appuyés ;</p> <p>La mise en place des 9 CFCL a permis de protéger et d'utiliser durablement 229640 ha de forêts naturelles Liste CFCL fin 2023 ;</p> <p>5 PSG pour 5 CFCL élaborés, 71091 personnes sont touchées ;</p> <p>Des opportunités en RPF évaluées et une stratégie RPF élaborée</p> <p>220 hectares de forêts naturelles ont été restaurés.</p>
Effet 4 : La consommation de bois énergie non durable diminue	
Indicateur effet 4 : Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place, Des alternatives en énergie sont disponibles	
<p>821 personnes (255 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser 557 hectares de savane en bois-énergie ;</p> <p>100 producteurs (7 femmes) de charbon ont été formés sur les techniques améliorées ;</p> <p>40 fabricants de foyers ont été formés sur la fabrication d'un modèle amélioré 'Mapishi Bora, une microentreprise a été mise en place mi-2023 et la vente a commencé fin 2023 avec grand succès ;</p>	<p>921 personnes (258 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser 602 hectares de savane en bois-énergie Liste Reboisement ;</p> <p>150 producteurs (12 femmes) de charbon ont été formés sur les techniques améliorées. Un guide a été élaboré et traduit</p> <p>40 fabricants de foyers ont été formés sur la fabrication d'un modèle amélioré 'Mapishi Bora, une microentreprise a été mise en place mi-2023 et la vente a commencé fin 2023 avec grand succès ;</p>

Deux micro-entreprises (60 bénéficiaires) ont été créées pour produire du charbon vert. Elles ont vendu 28000 kg à plus de 4500 ménages, générant des revenus de 2733 USD.	Deux micro-entreprises (60 bénéficiaires) ont été créées pour produire du charbon vert. Elles ont vendu 28000 kg à plus de 4500 ménages, générant des revenus de 2733 USD.
Effet 5: L'agriculture empiète moins sur les terres forestières	
Indicateur effet 5 : Agriculture savanicole installée d'une manière durable et rentable, Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable	
<p>Plusieurs produits de communication et fiches techniques ont été élaborés ;</p> <p>11045 ménages ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ;</p> <p>1404 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie Liste des activités Agriculture et Agroforesterie ;</p> <p>La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 820 hectares ;</p> <p>4548 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences et le développement de la chaîne de valeur – (la réplique de champs de démonstration de 2022 par la population locale a conduit à la mise en place de 2173 ha rizipisciculture Carte réplique rizipisciculture) ;</p> <p>959 individus (350 Femmes) ont été renforcés sur les aspects d'entrepreneuriat ;</p> <p>3220 ménages (avec minimum 1015 femmes et 60 PA) ont été impliqués dans la mise en place de chaînes de valeurs - Liste Revenus 2023</p>	<p>Une étude sur le potentiel agricole dans la zone savanicole a été effectuée ;</p> <p>34 km de piste de desserte agricole ont été réhabilités ;</p> <p>Plusieurs produits de communication, fiches techniques, guide d'agroforesterie ont été élaborés</p> <p>15953 ménages ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ;</p> <p>1803 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie ;</p> <p>La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 870 hectares ;</p> <p>5095 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences et le développement de la chaîne de valeur ;</p> <p>762 individus (350 femmes) ont été renforcés sur les aspects d'entrepreneuriat ;</p> <p>5926 ménages (avec minimum 1234 femmes et 288 PA), ont été impliqués dans la mise en place de chaînes de valeur.</p>

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

On constate que les besoins des partenaires étatiques du PIREDD Maniema sont énormes, tant en termes de dotation en matériel pour le bon fonctionnement de leurs bureaux, de construction/réhabilitation de bureaux, de moyens de déplacement, ou de renforcement des capacités techniques. Les bureaux des partenaires étatiques ne sont pas bien équipés, les employés ne perçoivent pas des fonds pour les missions, le déplacement en ville, les appels téléphoniques, etc, et souvent, ils manquent de compétences techniques spécifiques qui sont essentiels pour le projet (par exemple l'agroforesterie et l'agroécologie, PSE, ...). Pour qu'une bonne collaboration soit possible, il est nécessaire que le projet apporte un appui institutionnel à ses partenaires. Il est évident que le PIREDD Maniema ne peut pas répondre à tous les besoins de services étatiques de la Province du Maniema. Chaque semaine, la GIZ reçoit environ 5-10 demandes des partenaires étatiques pour le matériel nécessaire à leur bon fonctionnement, ainsi que pour les missions, les constructions/réhabilitation de bureaux et le renforcement de capacités techniques. Le projet va continuer à fournir des soutiens ponctuels, mais il doit aussi continuer à préciser clairement les limites.

Les détournements de fonds et la corruption sont des problèmes bien connus en RDC et le projet doit également y faire face. Heureusement, peu d'ONG locales ont essayé de falsifier des factures et de dérober des fonds, par exemple lors de l'achat du matériel. Il y a eu des situations où des paiements HIMO ont été promis aux bénéficiaires, mais ces paiements n'ont jamais été effectués en raison du détournement des fonds par le responsable d'ONG. Une partie des dotations allouées aux partenaires gouvernementaux a déjà disparu (ordinateurs, motos, meubles, systèmes solaires) Le risque le plus important réside dans le changement de titulaire du poste, comme c'est arrivé pour les administrateurs de territoire, quelques chefs de secteur et certains ministres provinciaux (Ministre Provincial du Plan). La GIZ maintiendra son affirmation selon laquelle le projet s'opposera catégoriquement à la corruption et que les détournements de fonds ne seront pas tolérés. Le remboursement des fonds détournés et la restitution du matériel volé sont impératifs.

3.2 Défis inhérents au projet

La Province du Maniema est à la fois grande et défavorisée. Les demandes d'assistance par exemple dans le secteur de l'agriculture (production, transformation, commercialisation) sont considérables dans la zone d'intervention, donc dans les 14 ETD (secteur/chefferie) avec environ 1300 villages. Néanmoins, le projet ne peut cependant pas travailler dans tous les villages même si de nombreux partenaires et villageois s'attendaient à ce que cela se produise dès le début du projet. Actuellement, environ 400 villages bénéficient du soutien du projet. En communiquant et en sensibilisant fortement les bonnes pratiques par exemple, le projet essaie de motiver les villages qui ne peuvent pas être soutenus dans cette phase du projet, à reproduire de bonnes pratiques. Les premiers signes de succès sont déjà perceptibles dans les activités d'agroforesterie, la rizipisciculture (réplication sur près de 3000 hectares), la mise en place des nouveaux AVEC sans implication du projet.

La Province du Maniema est confrontée à un enclavement et à une infrastructure routière dégradée. Le projet rencontre de difficultés pour obtenir des matériaux de qualité pour l'agriculture tels que des semences et des machines de transformation. De nombreux matériaux doivent être importés de Goma. En raison des conditions routières très mauvaises plus de 95 % des villages ne peuvent être visités qu'en moto et pas mal de villages seulement pendant la saison sèche. Cela pose des problèmes logistiques et entraîne des coûts élevés pour le transport, tout en obligeant à suspendre certaines activités du projet pendant les périodes de pluie.

Début 2023, le rapport d'évaluation indépendant a nécessité des adaptations dans la stratégie principale du projet ainsi que dans quelques indicateurs et résultats du projet. Comme résultat du rapport, FONAREDD a également demandé d'adapter le plan de travail de 2023 qui avait pourtant déjà été validé par le COPIL en novembre 2022. Cela a engendré des difficultés de démarrage au début de 2023 et des frustrations chez les partenaires. En raison d'autres priorités, nous n'avons pas pu réaliser les activités promises à certains partenaires.

3.3 Commentaires

La plus grande difficulté en 2023 a été d'obtenir les ressources financières à travers le bailleur du fonds. Pour diverses raisons, la GIZ et le FONAREDD/CAFI s'étaient parvenus à un accord fin 2022 pour répartir la deuxième tranche de 10 millions en trois versements (2, 3 et 5 millions USD). En janvier 2023, un paiement de 2 millions a été effectué avec un mois de retard, suivi d'un autre paiement de 3 millions USD en avril 2023 (3 mois en retard). Le projet avait alors compris que le troisième versement de 5 millions de USD se ferait automatiquement après la validation du rapport d'évaluation indépendante et du rapport annuel 2022 (mai 2023). Ce n'était pas été le cas. En juillet 2023, le projet a informé FONAREDD qu'il avait déjà dépensé plus de 92 % des fonds disponibles. Le projet a fait remarquer qu'il y aurait un risque dans la réalisation des activités 2023 du projet en raison du manque de ressources financières. Malheureusement, les procédures internes pour obtenir l'approbation de prochain paiement (5 millions USD), ont pris du retard et le projet n'a pas bénéficié de financement d'août à mi-novembre 2023. La GIZ a réussi à préfinancer certaines activités, mais pas toutes. La saison agricole A et B a malheureusement été manquée, car les matériaux n'ont pas été achetés à temps. En raison de ces défis, une réunion a eu lieu avec FONAREDD en novembre 2023 pour discuter de la prochaine tranche de 10 millions de dollars que le projet doit demander d'ici avril 2024. FONAREDD a fait comprendre au projet qu'un rapport annuel de qualité pour 2023, exposant les résultats obtenus et transmis au plus tôt possible début 2024, serait essentiel pour débloquer la prochaine tranche d'ici avril 2024.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Produits	Indicateurs	Ligne de base ³	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁴	Cible finale dans le prodoc ⁵	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ⁶
Produit 1.1 Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés	Nombre de SPAT élaborés et publiés	0	0	0	0	0	0	0			
	Nombre des PSAT publiés	0	60	55	0	3	58	0	80		Liste PSAT fin 2023
	Nombre des villages/personnes touchés	0	60 villages 10000 personnes	81 villages 153410 personnes	0	4 villages 2628 personnes	85 villages 156038 personnes	0			Liste PSAT fin 2023
	Nombre de hectares sur PSAT	0	200000 ha	316904 ha	0	116600 ha	433504 ha	0			Liste PSAT fin 2023
Produit 1.2 Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles	Nombre des stratégies et plans provinciaux élaborés	0	1	1	2	2	5	5			Stratégie lutte contre les feux de brousse 1 stratégie d'inclusion de femmes 1 stratégie bois-énergie 1 stratégie communication REDD+ 1 stratégie PA
	Nombre d'APAC, AP, réserves, CFCL dans les PSAT, SPAT et PDL	0	2	4	3	2	9	16			

³ Préciser l'unité.

⁴ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁵ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁶ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

	Nombre des PDL élaborés, validés et publiés	0	2	2	3	2	7	10			Aluba et Bahina
Produit 1.3 Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	Nombre des conflits fonciers résolus	0	3	3	0	2	5	5			
	Nombre de contrats, arrêtés, etc, publiés	0	5	4 arrêtés CFCL publiés	3 arrêtés CFCL publiés	2 arrêtés CFCL publiés	9 arrêtés CFCL publiés	20			
	Nombre des cartes reboisement, agricoles, SIF, etc, disponibles	0	5	9	0	3	12	20			
Produit 2.1 : Droits humains respectés ; PA et femmes participant	Nombre de personnes (staff étatique et société civile) renforcés sur l'aspect genre	0	100	262	130	120	512	100			
	Nombre de femmes leaders renforcées	0	30	20	0	70	90	100			
	Nombre de PA et handicapés renforcés	0	30	43	40	156	239	750			
	Pourcentage de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)	6% de femmes	35%	34%	31%	33%	33%	35			
	Un mécanisme de plainte mis en place	0	1	0	0	1	1	2			
	Nombre de plaintes traitées	0	5	6	0	6	12	20			
	Nombre de missions de suivi et évaluation organisées	0	20	41	3	27	71	50			
Produit 2.2 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	Nombre de réunions COPIL organisées	0	2	2	1	3	6	10			
	Nombre de partenaires ayant participé aux plateformes nationaux secteur vert ou visite d'échange	0	15	18	0	36	54	60			
	Nombre de missions d'échange organisées	0	0	0	1	5	6	10			
	Nombres de structures locales de gouvernance (CVD,	311 structures mises en	200	167	0	624	1102	1000			Liste des comités locales

	CDG et CLD) mises en place	place 2020									
	Nombre de structures renforcées en capacités techniques	0	20	77	60	124	124	100			
	Nombres de partenaires renforcés en capacités techniques	0	100	914	622	1842	3378	1000			
	Nombres de structures renforcés avec dotation de matériel	0	10	18	35	70	123	100			
Produit 2.3 Des fonds sont mobilisés et des investissements faites	Nombre d'AVEC mises en place et renforcées	0	100	104 1700 (1620 femmes)	0	28 735 (569 Femmes)	132 2485 (2188 femmes)	400			Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés
	Nombres des activités des PDL réalisées	0	5	19	2	16	37	50			
	Nombre de projets de développement appuyés	0	30	48 (AVEC)	3	6	57	150			
	Nombre de personnes avec des revenus	0	1000	5542 (1930 femmes) 251500 USD PSE, 1510053 USD chaine valeur	439	522	6503	5000			Liste Revenus 2023
	Nombre de business plans élaborés et mis en œuvre	0	1	1	0	2	3	5			
	Somme en USD mobilisée (AVEC)	0	20000 USD	115710 USD AVEC		17477 USD (AVEC)	133187 USD USD	100000 USD			Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés
Produit 3.1 Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une	Stratégie communication REDD+ disponible	0	0	0	1	1	1	1			
	Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées y inclus de produit de publication	0	2	2	1	3	6	5			

évolution positive	Nombre d'études appuyées (utilisation ressources naturelles, stock carbone)	0	0	0	4	5	9	10			
	Nombre de réglementations d'utilisation des ressources naturelles mises à jour	0	2	2	0	0	2 (Chasse et pêche)	4			
	Nombre de rapports de suivi et évaluation de la couverture végétale disponibles	0	1	1	0	0	1	4			
	Nombre de missions de contrôle forestier	0	3	2	1	3	6	20			
Produit 3.2 Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	Nombre d'hectares protégés sur CFCL, APAC et AP	470013 ha	40 000 ha	64975 ha	37439 ha	80213 ha	229640 ha	350000 ha			Carte CFCL fin 2023,
	Nombre de CFCL mises en place	1	4	3	3	2	8	10			Liste CFCL fin 2023
	Nombre de PSG de CFCL élaborés ou révisés	1 PSG	5	5	0	0	5	10			
	Nombre d'APAC mises sur place	0	4	0	0	0	0	4			
	Nombre de PAG pour les APAC élaborés	0	0	0	0	0	0	4			
	Nombre d'AP mises sur place	0	1	0	0	0	0	2			
	Nombre de PAG pour les AP élaborés	0	0	0	0	0	0	2			
Produit 3.3 Paysages foresterie restaurés	Analyse RPF faite	0	0	0	0	1	1	1			
	Hectares de forêts restaurées	0	500	100	0	120	220	5000			
Produit 4.1 Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place	Une stratégie provinciale bois-énergie disponible et mise en œuvre	0	0	0	0	1	1	1			
	Nombre de produits de publication	0	2	2	0	1	3	5			
	Hectares reboisés en vocation bois-énergie	0	500	557	0	127	684	2000			Liste Reboisement

	Nombre de producteurs de charbon formés sur les bonnes techniques	0	100	100 (7 femmes)	0	50 (5 femmes)	150 (12 femmes)	500			
	Nombre de Fabricants de foyers formés	0	20	0	0	40	40	30			
	Pourcentage du charbon venant de chaîne de valeur optimisé	0	0	0	0	0	0	10%			
	Pourcentage d'utilisation de foyers améliorés par les personnes sensibilisées (Environ 20 000 ménages)	0	2000 ménages	2067ménages	0	40	1107	30% (20000 ménages)			
Produit 4.2 Des alternatives en énergie sont disponibles	Nombre de Micro-entreprises mises en place	0	3	4	0	2	6	5			2800kg de charbon vert ont été venus – les ménages ont achetés entre 5-10kg Revenus : 2733 Liste des activités alternatives énergie durable
	Pourcentage de personnes touchées commençant d'utiliser des sources d'énergie durables Environ 7000 ménages	0	500 ménages	4530ménages	0	50	4580 ménages	10% (7000 ménages)			
Produit 5.1 Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable	Etude sur le potentiel de l'agriculture dans la zone savanicole disponible	0	0	0	1	0	1	0			
	Deux systèmes agricoles améliorés disponibles	0	0	0	0	0	0	2			
	Nombre de produits de publication distribués	0	20	6	2 dépliants, spot radio, 2 fiches techniques, 2 brochures, 1 boîte image	3	11	20			

	Nombre d'étudiants appuyés pour les recherches	0	0	0	4	6	10	10			
	Kilomètres de pistes réhabilitées	0	0	0	0	34	34	500			Nous ne l'avions pas fait en 2023 car nous pensions que le projet PDL 145 s'en chargerait
	Nombre de bâtiments de stockage construits	0	0	3	0	4	8	50			
Produit 5.2 Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable	Nombre de ménages commençant à appliquer ces pratiques	0	5000	11045 (4150 femmes 60 PA)	132	3147 (1536 femmes 124 PA)	15953 (5686 femmes, 188 PA)	10000			
	Hectares sur les nouvelles cultures en agroforesterie	0	1000	1404	0	399	1803	5000			Liste des activités Agriculture et Agroforesterie
	Hectares en cultures pérennes	0	1000	820	0	50	870	5000			
	Hectares en culture vivrière	0	1000	4548	0	547	5095	5000			
	Nombre des personnes et coopératives renforcées sur l'aspect d'entrepreneuriat	0	100	959 (350 Femmes)	0	167 (10 coopératives)	1126	500 personnes et 30 coopératives			
	Nombre de chaînes de valeur mises sur place	0	5	5	4	11	14	10			
	Nombre de ménages impliqués dans les chaînes de valeur	0	1000	2793 (1015 femmes 60 PA)	439 ménages 138 femmes 104 PA	2267 1096 femmes 124 PA	5499 (1234 femmes, 288 PA)	7000 ménages (2000 femmes, 750 PA)			Liste Revenus 2023

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

PTBA 2023 Version Novembre 2022

Mise à jour PTBA 2023 Juin 2023 Après l'évaluation, le COPIL a pris la décision d'adapter le PTBA pour 2023.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁷ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ⁸	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Descentes sur terrain pour obtenir l'accord officiel des terroirs sélectionnés pour le processus PSAT	1.1	60	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	67	Finalisé Liste PSAT fin 2023	RAS
Appuyer l'élaboration des 60 PSAT dans les ETD au niveau de terroir	1.1	60	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	55	Finalisé Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023	RAS
Finalisation de la stratégie provinciale PA	1.2	1	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	1	Finalisé	RAS
Appuyer de missions d'accompagnement pour l'élaboration de PSAT (service technique multidisciplinaire)	1.2	50 personnes (10mission)	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	165 (16 mission)	Finalisé Rapport de mission CLIP PSAT Rapport de mission Validation carte PSAT Rapport Mission validation carte PSAT Kisamba	RAS
Appuyer la finalisation, la publication et la remise officielle des PDL	1.2	4	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	4	Finalisé PDL Aluba PDL Bahina PRD Maringa PDG Beia Rapport de mission Remise PDL Beia Rapport remise PDL Maringa	RAS
Appuyer les différentes étapes de résolution des conflits fonciers (atelier d'analyse, mission de constat, atelier de résolution)	1.3	2	Du 01.1.2023 au 31.12.2023	3 Conflit beya Conflit Mwanga Conflit senge Conflit Meya	3 finalisés, un conflit en cours de traitement Rapport de mission résolution de conflit PSAT Compte rendu du conseil consultatif Rapport/Compte rendu conflit Baya II	Nous prévoyons une augmentation des conflits liés aux droits fonciers en 2024
Appuyer les publications des arrêtés CFCL dans le journal officiel	1.3	5	01.10.2023 au 31.12.2023	0	A été reporté à 2024 en raison des élections	RAS
Produire des émissions radio pour Informer et sensibiliser la population locale sur les lois foncières et agricoles – source : stratégie de	1.3	10000 personnes touchés	01.01.2023 au 31.03.2023	Environ 200000 personnes touchés	Finalisé	RAS

⁷ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁸ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele,						
Produire des brochures des condensées des textes légaux pour la vulgarisation Source : stratégie de la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele,	1.3	100 exemplaires produits et distribués	01.10.2023 au 31.12.2023	500 exemplaires produit et distribués	Finalisé <u>Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles</u> <u>Affiche lois agricoles</u> <u>Affiche lois fonciers et agricoles</u> <u>Brochure lois fonciers et agricoles</u>	RAS
Appuyer les activités de la sensibilisation sur les respects de droit de l'homme – source : stratégie de la communication et PDL Ambwe, Wasongola, Maringa et Bangengele	2.1	Une formation organisée	01.01.2023 au 31.03.2023	Une formation organisée	Finalisé <u>Rapport renforcement des capacités inclusion des femmes</u>	RAS
Organiser la table-ronde genre avec les autorités politico-Administratives ainsi que les partenaires, pour évaluer la situation de la femme dans les postes des décisions	2.1	Table ronde organisée	01.01.2023 au 31.03.2023	Table ronde organisée	Finalisé <u>Rapport table ronde inclusion des femmes</u>	RAS
Appuyer la campagne de communication sur l'importance de PSAT	2.1	> 40 000 personnes touchées	01.01.2023 au 31.12.2023	Environ 100000 personnes touchées	Finalisé <u>Rapport de mission CLIP PSAT</u> <u>Rapport de mission Sensibilisation PSAT Ambwe</u> <u>Rapport de Mission sensibilisation PSAT Bakwange</u> <u>Rapport de mission Lancement PSAT Ambwe</u>	RAS
Appuyer la commission de traitements de plainte COPIL y inclus les missions au terrain en besoin	2.1	5 plainte traitées	01.01.2023 au 31.12.2023	7 plaintes traitées	En cours (il s'agit de vol de dotations aux partenaires étatiques	Nous nous attendons à une nouvelle augmentation des plaintes pour vol de matériel
Appuyer des missions de suivi des plaintes gérées par les comités MGPR	2.1	10 plaintes traitées	01.01.2023 au 31.12.2023	0	Nous n'avons pas reçu des plaintes concrètes à partir de MGPR	RAS
Appuyer la traduction du plan MGPR en langue locale (swahili) et élaborer des outils de sensibilisation sur le MGPR	2.1	Traduction faite	01.01.2023 au 31.03.2023	Traduction disponible	Finalisé <u>MGPR swahili</u> <u>Spot MGPR en FR,</u> <u>Spot MGPR en SW,</u>	RAS
Appuyer l'essai de la mise en place d'antenne MGPR dans 1-2 secteurs et/ou chefferie choisi par la Commission de MGP foresterie	2.1	1 installation d'antenne	01.07.2023 au 30.09.2023	1 installation dans la Chefferie Matapa	Finalisé <u>Rapport de mission identification des membres Comite MGPR</u> <u>Rapport renforcement des capacités MGPR</u>	RAS
Appuyer les missions de suivi des activités (service technique, COPIL, staff GIZ)	2.1	20 missions	01.01.2023 au 31.12.2023	41 missions	Finalisé <u>Présentation de la mission de suivi</u>	Il existe une forte attente de la part de tous les partenaires et

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

					Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Foret Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT	membres du COPIL pour un suivi étroit. Cela est malheureusement très coûteux.
Organiser 2 réunions COPIL et 8 réunions groupe de travail	2.2	2	01.01.2023 au 31.12.2023	2	Finalisé Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la reunion du 09 Novembre 2023	RAS
Assurer un partage des leçons apprises du programme aux 5 plateformes nationales et internationales (par exemple Forum FORCOM, AFR100) - une partie budget BGF Kinshasa	2.2	15 personnes envoyées	01.01.2023 au 31.12.2023	22 personnes envoyées	Finalisé Rapport participation conferene biodiversit Kinsangani Présentation équipe PIREDD Maniema Conférence à Kisangani Rapport de mission participation réunion PDL 145 Kinshasa	RAS
Appuyer la sensibilisation des communautés sur le processus PDL et la mise en place des comités locaux de développement des villages des ETD Babene et Bakwanga (récoltes des données de base, Coordonnées géographiques, démographie)	2.2	40000 personnes sensibilisées	01.01.2023 au 31.12.2023	Plus de 100000 sensibilisés (ETD Babene et Bakwange)	Finalisé Emissions radio	RAS
Accompagner l'élaboration et l'adoption des règlements intérieur revissant les membres des CDG et CLD des ETDs Babene et Bakwange	2.2	200 structures locales	01.01.2023 au 31.12.2023	167 structures locales	Finalisé Il y avait moins de villages dans l'ETD que prévu Rapport l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange	RAS
Appuyer le renforcement des capacités des membres des CDG et CLD des ETD Babene et Bakwange dans la thématique de la décentralisation, planification locale, Aménagement du territoire, gestion durable des RN et genre	2.2	2000 personnes	01.01.2023 au 31.12.2023	2505	Finalisé Rapport renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange	RAS
Appuyer le renforcement des capacités en informatique et la digitalisation des structures et parties prenantes (ETD, Services étatiques) source : PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele,	2.2	10 formations appuyées	01.01.2023 au 31.12.2023	0	Pas lancé à cause de manque de formateur	RAS
Appuyer la participation aux formations externes (offres des autres instituions)	2.2	50 partenaires	01.01.2023 au 31.12.2023	98 partenaires (6 formations)	Finalisé Formation BANTIC CPEDD	RAS

					Formation Inspection développement rural Formation valorisation entrepreneuriat BFK Formation BFK PA Formation génératrice revenus BFK Formation production pot écologique	
Renforcement des capacités des ONG sur la gestion des fonds	2.2	30 ONG formées	01.01.2023 au 31.12.2023	45 ONG formés (4 formations)	Finalisé Rapport Consultant Rapport de formation Rapport formation	RAS
Organiser les formations des femmes leaders en développement du leadership, l'égalité de sexe, déconstruction des stéréotypes de genre, technique de négociation et sur les procédures d'accès aux terres	2.2	30 femmes formées	01.01.2023 au 31.12.2023	20 femmes formées	Finalisé Rapport de formation femmes leaders	RAS
Assurer le bon fonctionnement de partenaires de mise en œuvre	2.2	20 structures ont reçu de matériel	01.01.2023 au 31.12.2023	20 structures ont reçu du matériel	Finalisé	RAS
Piloter le PSE pour le reboisement familial et individuel - ménages, écoles, églises	2.3	200 membres des communautés locales touchés	01.07.2023 au 31.12.2023	200 pépinières ont été mises en place dans des écoles et églises	En cours Les pépinières ont été mises en place, continuation en 2024 Proposition SL GTCR Rapport GTCR	RAS
Renforcement des capacités des AVEC - nouveau guide méthodologique	2.3	30 partenaires formés	01.01.2023 au 31.07.2023	30 partenaires formés	Finalisé Rapport formation AVEC	RAS
Appuyer les campagnes de sensibilisation des communautés et autorités sur l'approche AVEC ainsi que la mise en place de 100 AVEC dans les ETD Maringa, Bangengele, Wasongola et Ambwe - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe	2.3	100 AVEC mises en place	01.01.2023 au 31.12.2023	104 AVEC mises en place	Finalisé Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés Proposition ASEFA Proposition AJDT Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA	RAS
Appuyer le renforcement des capacités sur l'approche AVEC (Module 1-6), l'entrepreneuriat, la gestion de conflit et le partage (Module 7) - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe	2.3	500 Membres formés	01.01.2023 au 31.12.2023	2600 membres formés	Finalisé Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA	rAs
Appuyer l'organisation des réunions d'achat des parts, solidarités, prêts et remboursement + la sensibilisation sur les thèmes transversaux et le Réseautage des AVEC - Source PDL Maringa, Bangengele, Wasongola, et Ambwe	2.3	500 membres touchés	01.01.2023 au 31.12.2023	2600 membres touchés	Finalisé Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA	

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

Appuyer 2 formations professionnelles et/ou entrepreneuriat en faveur des femmes autochtones et /ou femmes de la communauté locale - Source PDL Bangengele, Maringa, Ambwe, Wasongola, Beia	2.3	40 femmes formées	01.01.2023 au 31.12.2023	2 formations appuyées	Finalisé Article SAFI Maniema Rapport trimestriel SL UMOMA	RAS
Appuyer les communautés avec la réalisation d'environ 5-10 activités PDL	2.3	5 projets appuyés	01.01.2023 au 31.12.2023	19	Finalisé AVEC, reboisement, projet chaîne de valeur	RAS
Appuyer les structures avec 150 projets d'investissement	2.3	30 projets	01.01.2023 au 31.12.2023	48	Finalisé à travers des AVEC et investissements individuels	
Produire des émissions radio et faire des points de presse pour augmenter la connaissance du programme PIREDD à travers une communication des activités du programme/les résultats attendus et des cibles source : stratégie de la communication	3.1	2 émissions appuyées,	01.01.2023 au 31.12.2023	10 newsletters, 5 émissions et un flyer développé	Finalisé Dépliant PIREDD Maniema Rapport GTCR	RAS
Mettre sur place une Plateforme REDD+ au Maniema pour augmenter la connaissance sur la stratégie REDD+ dans la province du Maniema – source : stratégie de la communication	3.1	Une plateforme REDD+ mise en place	01.01.2023 au 31.12.2023		En cours - La tâche est avec GTCRR Proposition SL GTCR	Des TDR pour la plateforme existent déjà. Le premier atelier devrait avoir lieu en février 2024, ce n'était pas le bon moment avant les élections.
Organiser des réunions avec journalistes, autorités etc, pour augmenter la connaissance sur la stratégie REDD+ dans la province du Maniema – source : stratégie de la communication	3.1	2 réunions avec des autorités organisées	01.01.2023 au 31.12.2023	1 réunion organisée	Finalisé Proposition SL GTCR Rapport GTCR	RAS
Produire des articles, dépliants et émission radio pour augmenter l'acceptation du programme au niveau de la Province, à travers une communication des succès et impacts positifs du programme – source : stratégie de la communication	3.1	3 articles produits	01.01.2023 au 31.12.2023	1 dépliant, 5 articles	Finalisé Bulletin GIZ Dépliant PIREDD Maniema Article sur la restauration paysage forestier Article SAFI Maniema Article culture innovante du champignon, Article sur la Riz pisciculture (Irrigation),	RAS
Appuyer 3 missions de contrôle de foresterie	3.1	3 missions appuyées	01.01.2023 au 31.12.2023	2 missions appuyées	Finalisé Rapport contrôle foresterie Kasongo Rapport contrôle forestier à Katobo	RAS
Appuyer la modification pour la réglementation de la pêche dans la province du Maniema	3.1	Arrêté publié	01.01.2023 au 31.12.2023	Arrêté publié	Finalisé Arrêté Provincial Règlementation Pêche	RAS
Finaliser l'outil de suivi et évaluation pour la couverture végétale	3.1	1 outil élaboré	01.01.2023 au 31.12.2023	Un outil élaboré et rapport disponible	Finalisé Rapport déforestation	RAS

Réaliser la cartographie participative dans 3 nouvelles CFCL	3.2	3 cartes disponibles	01.01.2023 au 31.06.2023	3 cartes disponibles	Finalisé <u>Carte CFCL actualisée jusqu'en Décembre 2023</u>	RAS
Appuyer les ateliers de validation de cartes et préparations de dossiers des demandes CFCL	3.2	3 dossiers élaborés	01.07.2023 au 31.12.2023	4 dossiers déposés chez le gouverneur de province	Finalisé <u>Arrêté attribution CFCL Mpande</u> <u>Arrêté attribution CFCL Baya II</u> <u>Arrêté attribution CFCL Mwanga</u> <u>Arrêté attribution CFCL N'sanguli</u>	RAS
Appuyer la restructuration de CFCL Bisemulu	3.2	Re-structura-tion faite	01.07.2023 au 31.12.2023	Restructuration faite	Finalisé <u>Rapport restructuration CFCL Bisemulu</u>	
Appuyer la structuration des organes de gestions des 2 CFCL et leur renforcement de capacités	3.2	Les organes (24) de gestion de 6 CFCL mises en place	01.07.2023 au 31.12.2023	Les organes (24) de gestion de 5 CFCL mises en place	<u>Rapport structuration CFCL Mpande</u> <u>Rapport structuration CFCL Ukuna et Yenge</u> <u>ROI structure CFCL Mpanda</u>	
Appuyer les études socioéconomiques et les inventaires multi-ressources	3.2	6 études faites	01.01.2023 au 31.12.2023	5 études faites	<u>Rapport d'étude socio-économique CFCL Ukuna</u> <u>Rapport d'étude socio-économique CFCL Mpande</u>	
Appuyer l'élaboration des PSG pour les CFCL	3.2	5 PSG élaborés	01.07.2023 au 31.12.2023	5 PSG élaborés	Finalisé <u>Rapport d'élaboration des PSG dans 4 CFCL</u> <u>PSG CFCL Ukuna</u>	RAS
Appuyer l'élaboration d'un édit au niveau provincial pour la reconnaissance des APACS	3.2	Edit disponible	01.01.2023 au 31.12.2023	RAS	Non mis en œuvre car l'Assemblée provinciale ne s'est pas réunie	Il est prévu de passer directement par le gouverneur
Appuyer la sensibilisation et missions des CLIP pour des nouvelles APAC	3.2	4 CLIP disponibles	01.01.2023 au 31.12.2023	4 CLIP disponible	Finalisé <u>Carte nouveaux APACs identifiés</u> <u>Base de données nouveaux sites APACs identifiés</u> <u>Rapport identification Sites APAC Kasongo</u> <u>Rapport d'identification de site APAC à Pang'i</u>	RAS
Appuyer la cartographie pour les APAC	3.2	4 cartes disponibles	01.01.2023 au 31.12.2023	4 cartes disponibles	Finalise <u>Carte participative APAC Uka-Ibwe</u> <u>Carte APAC communauté Liwamba/Lokolo</u> <u>Carte APAC communauté Kebendja</u> <u>Carte APAC communauté Oleke et Makoka</u>	RAS
Appuyer la préparation des dossiers	3.2	2 dossiers préparés	01.01.2023 au 31.12.2023	4 dossiers envoyés au gouverneur de province	Finalisé <u>Rapport trimestriel SL ANAPAC</u>	RAS
Appuyer la mise en place d'une AP perroquets	3.2	1 AP mis en place	01.01.2023 au 31.12.2023	Etudes et inventaires réalisés	En cours <u>Rapport de mission effectuée par les partenaires</u> <u>Carte réserve perroquet gris</u>	La mise en place d'un AP est un processus de longue durée, nous espérons pouvoir

						terminer le processus en 2024 avec l'aide d'experts extérieurs.
Appuyer les activités de la Restauration de paysage forestier	3.3	500 ha restaurés	01.10.2023 au 31.12.2023	100 hectares faits, 700 hectares lancés	En cours Rapport final SL APA Rapport trimestriel SL vert Article sur la restauration paysage forestier SL RNN	RAS
Promouvoir les bonnes techniques d'une carbonisation et l'utilisation de charbon – source : stratégie de la communication et stratégie provinciale bois-énergie	4.1	100000 personne touchées	01.01.2023 au 31.12.2023	100000 personne touchées	Finalisé Guide technique Carbonisation	RAS
Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives au bois-énergie (charbon vert, foyer amélioré...) – source : stratégie de la communication et stratégie provinciale bois-énergie	4.1	50000 personnes touchées	01.01.2023 au 31.12.2023	50000 personnes touchées dans la ville de Kindu	Finalisé Prospectus foyer amélioré. Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert. Prospectus charbon vert fabrication Boite à image foyer amélioré. Affiche murale.	RAS
Appuyer l'identification et cartographie des savane à reboiser	4.1	1000 hectares identifiés	01.01.2023 au 31.12.2023	1359 hectares identifiés	Finalisé Carte savane Danga Carte savane Kembe Carte savane Lokangu Carte savane Lowango Carte savane Olombo Carte savane Opombo Carte savane Tedi lipongo Carte savane Tedi lisasi	RAS
Appuyer les activités de reboisement dans les zones savaniques	4.1	500 hectares reboisés	01.07.2023 au 31.12.2023	557 hectare reboisées	Finalisé	RAS
Former 100 charbonniers pour la carbonisation améliorées -source : stratégie provinciale bois-énergie	4.1	100 personnes formées	01.01.2023 au 31.12.2023	100 personnes formés	Finalisé Rapport de formation Rapport du consultant formateur	RAS
Multiplier le guide de carbonisation pour la distribution	4.1	500 impressions faites	01.01.2023 au 31.12.2023	500 impressions faites	Finalisé Guide technique Carbonisation	RAS
Former 20 fabricants des foyers améliorés dans les chefs-lieux Kailo et Pang'i	4.1	20 fabricants formés	01.10.2023 au 31.12.2023	20 fabricants identifiés	En cours – la formation est prévu pour 2024 Rapport de mission identification des fabricants	RAS
Fournir à 30 fabricants de Kindu, des kits de démarrage pour la production de leurs produits	4.1	30 fabricants appuyés	01.01.2023 au 31.12.2023	40 fabricants appuyés	Finalisé PV dotation matériels	RAS
Former les ONG et techniciens sur la technologie de production de biogaz	4.2	20 personnes formées	01.01.2023 au 31.12.2023	RAS	Pas lancé	Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

Appuyer les micro-projets en biogaz	4.2	1 projet appuyé	01.01.2023 au 31.12.2023	RAS	Pas lancé	d'approche pour le biogaz qui convienne vraiment au Maniema. Il n'est pas certain que nous y parvenions en 2024
Accroître la production des charbons verts dans 2 chefs-lieux des territoires et dans la ville de Kindu – source : stratégie provinciale bois-énergie	4.2	4 microprojets appuyés	01.01.2023 au 31.12.2023	5 microprojets appuyés	Finalisé <u>Liste des activités alternatives énergie durable</u> <u>Proposition SL COVODUM</u> <u>Proposition SL ADEPA</u> <u>Proposition FDD</u> <u>Proposition SL OCGL</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> <u>Rapport final SL COVODUM</u> <u>Rapport final SL OCGL</u>	RAS
Renforcer les capacités des associations des producteurs des charbons dans la gestion et l'entrepreneuriat	4.2	1 formation appuyée	01.01.2023 au 31.12.2023	Une formation appuyée	Finalisé <u>Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie</u>	RAS
Mettre en place un centre de multiplication des semences	5.1	Centre mise en place	01.01.2023 au 31.12.2023	RAS	Pas lancer, car un autre bailleur a prévu de s'en occuper au Maniema	Nous évaluerons les progrès par l'autre institution en 2024
Remise de piste	5.1	PV remise	01.01.2023 au 31.03.2023	2 pistes remises	<u>PV remise Piste Wasongola 1</u> <u>PV Remise Piste Wasongola 2</u> <u>Remise Piste Ambwe</u>	
Promouvoir des techniques d'une agriculture durable (agroforesterie, cultures associées, riziculture irriguée, usage des semences améliorés) – source : stratégie de la communication, contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele,	5.2	2 produits, 100000 personnes touchés	01.01.2023 au 31.12.2023	2 dépliants élaborés, 1 boîte d'image et 1 brochure	Finalisé <u>Boîte à image agro foresterie,</u> <u>Dépliant en rapport avec la chaîne de valeur Artemisia,</u> <u>Fiche technique culture du soja,</u> <u>Spot Artemisia</u> <u>Emission sur la médecine traditionnelle</u> <u>Brochure Agroforesterie</u>	RAS
Appuyer la formation des leaders locaux sur les techniques d'agriculture écologique, la gestion, la fertilité de sol, l'intégration des systèmes des cultures sylvopastorales, etc.	5.2	4 formations appuyées - 1 par territoire	01.01.2023 au 31.12.2023	4 formations en agroécologie appuyées	Finalisé <u>Rapport formation sur agroécologie</u>	RAS
A travers des activités (approche PSE), appuyer la mise en place de >1000 ha en agroforesterie, >1000 ha en culture pérenne, >1000 ha en culture vivrière dans les zones savanicoles : zones des PSAT - contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele,	5.2	1000 ha en agroforesterie, 1000 ha en culture pérenne, 1000 ha en culture vivrière	01.01.2023 au 31.12.2023	1404 hectares en agroforesterie, 820 hectares cultures pérennes, 4548 hectares culture vivrière	Finalisé <u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u> <u>Proposition SL GTCR</u> <u>Rapport GTCR</u> <u>Carte répliation rizipisciculture</u> <u>Liste Revenus 2023</u>	Nous avons créé de nombreuses pépinières pour l'huile de palme (qui prennent 8 mois), nous pourrions rattraper notre retard

Rapport Annuel 2023 – PIREDD Maniema, RDC

						en 2024 pour les cultures pérennes
A travers de micro-projets, appuyer des pilotes des cultures innovantes (haricots, ou mangue séchée)	5.2	3 projets appuyés	01.01.2023 au 31.12.2023	Champion, Moringa, Jacquier, tournesol	Finalisé Liste des activités Agriculture et Agroforesterie Rapport final SL CADD Champions Rapport trim SL Bâtitseur	RAS
Organiser les formations en entrepreneuriat des jeunes dans les 4 territoires	5.2	4 formations organisées - 300 personnes formées	01.01.2023 au 31.12.2023	6 formations appuyées avec 160 personnes	Finalisé Rapport de formation des jeunes femmes sur l'entrepreneuriat agricole Liste Formation entrepreneuriat 2023	RAS
A travers des micro-projets, appuyer les chaînes de valeurs cacao, café, huile de palme, soja, rizipisculture, Artemisia, Champions - contributions PDL Maringa, Beia, Ambwe, Wasongola, Bangengele, Beia	5.2	5 chaînes de valeurs appuyées	01.01.2023 au 31.12.2023	9 chaînes de valeur riz, café, cacao, huile de palme maïs, soja, Artemisia, caille, apiculture appuyées	Finalisé Liste des activités Agriculture et Agroforesterie Carte répliation rizipisculture Liste Revenus 2023 Rapport final SL CAPS Artemisia Rapport final SL CEFI Rapport trim SL MAEK	RAS

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de FONAREDD/CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Au niveau des impacts, effets et leurs produits, renseigner l'Annexe fournie en Excel (LIEN) en fonction de la nature du projet :

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux](#)

5.1.1 Tous les projets

Dans ce tableau, il n'y a que les bénéficiaires pour 2023

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	Total : 4950 (1386 femmes) 4950 (1386 femmes) dans le processus d'élaboration 825 (156 femmes) cartographes locaux	Entre haute et Moyen Paiement comme cartographes locaux, participation à l'élaboration de PSAT	156038 personnes (vivent dans les PSAT)	Faible	RAS
Energie	Total : 1161 (369 femmes)	Haute	Environ 500000 personnes	Faible	RAS

	150 (94 femmes) : producteurs charbon vert 40 (8 femmes) fabricant des foyers 150 (12 femmes) Charbonniers 821 (255 femmes) paiement PSE pour pépinières ou plantations	Formation, matériel, vente de charbon vert, vente de foyer, PSE	A travers de la radio dans la ville de Kindu	Campagne de sensibilisation	
Agriculture	Total : 14265 (4150 femmes) 3220 personnes (1015 femmes, 60 PA) chaînes de valeur 11045 personnes (3135 femmes) plantations, bons pratiques agricoles	Haute Formation, dotation semence et matériel, PSE plantation,	Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province	Faible Campagne de sensibilisation	RAS
Forêts	Total : 1539 personnes (410 femmes) 168 personnes (34 femmes) : Comité gestion CFCL 821 (255 femmes) paiement PSE pour pépinières ou plantations bois-énergie 450 (71 femmes) personnes PSE plantations agroforestières 100 personnes (50 femmes) RPF	Haute Formation, matériel, PSE plantation, comité gestion CFCL	Environ 100000 personnes	Faible Partage revenus/paiements avec la famille, Riverains des CFCL	RAS
Foncier	0	0	Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province	Faible Campagne de la communication PDL	RAS
Mines et infrastructures	0	0	0	0	RAS
Démographie	0	0	0	0	RAS
Gouvernance	Total : 6024 personnes (3380 femmes) 1034 personnes (416 femmes) différentes formation RC 2485 personnes (2188 femmes) AVEC 2505 personnes (776 femmes) RC CLD, CLG, CLV a babene und Bakwange	Moyen Participation dans le comité avec RC, participation AVEC, participation formation	Environ 1 100 000 Personnes (Communautés dans les ETD avec PDL)	Faible Campagne de la communication PDL	RAS
Nombre total	26 668 personnes (9319 femmes, 60 PA)	Entre moyen et haute	Environ 2 000 000 Personnes (Communautés dans la zone d'intervention)	Faible	RAS

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI ⁹	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1i	Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existantes, un processus d'arbitrage est impulsé	3 conflits ont été résolus Rapport de mission résolution de conflit PSAT Compte rendu du conseil consultatif Rapport/Compte rendu Rapport mission résolution conflit CFCL Meya	6 conflits ont été résolus et deux nouvelles cartographies ont été effectuées	Nous pensons que les conflits avec les PSAT, l'APAC, les nouvelles CFCL vont augmenter en 2024 et 2025. Il faut éviter d'entrer avec le projet dans les zones à fort potentiel de conflit.
1d	Des schémas nationaux d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local sont élaborés	55 PSAT élaborés (en utilisant de nouveau guide)	58 PSATs élaborés Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023 Exemples : PSAT Kisamba PSAT Senga Lutshi , PSAT Muyengav , PSAT Saburi , PSAT Selenge PSAT Sengamali , PSAT Sumaili , PSAT Ngolwe , PSAT Senga-Ngeda , PSAT Mbakwe , PSAT Numbi , PSAT Mosendo , PSAT Okoko , PSAT Ongelo	
1b	Les forêts de grande valeur, les concessions des forêts des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire, en vue de leur préservation	Intégré dans 2 nouveaux PDL et 55 PSAT PDL Aluba PDL Bahina	Intégré dans 7 PDL et 58 PSATs PDL Aluba PDL Bahina PRD Maringa PDG Beia Liste PSAT fin 2023	
1c	Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé	7 projets ont été appuyés dans les zones savaniques pour les aspects agroforestiers	Etude de potentiel d'agriculture dans la zone savanique réalisée Etude potentiel agricole savane	
1j	Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente	4 arrêtés CFCL publiés Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwangwa Arrêté attribution CFCL N'sanguli	9 arrêtés CFCL publiés Publication Arrêtés CFCL 2022 Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwangwa Arrêté attribution CFCL N'sanguli	
5b	Les droits fonciers reconnus, collectifs et individuels, sont formalisés en priorité dans les provinces PIREDD	Des outils de la sensibilisation ont été élaborés Boîte à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles	Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée	

⁹ La Lettre d'intention RDC-CAFI est accessible sur le site web du FONAREDD www.fonaredd-rdc.org et dans ce dossier CAFI : <https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive> link

		Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles	Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles	
5c	La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savane est facilitée	Des outils de la sensibilisation ont été élaborés Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles	Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles	
8e	D'ici fin 2023, au moins 3 provinces PIREDD, sont appuyées pour définir, dans une démarche ouverte, participative et inclusive, Des plans provinciaux et locaux de développement, intégrant les priorités de la présente lettre d'intention conformément à la stratégie nationale REDD+, en vue de consolider la réponse aux moteurs de la déforestation et d'orienter les processus d'aménagement du territoire aux différents échelons correspondants.	2 PDL PDL Aluba PDL Bahina	7 PDLs PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola, PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia	
8g	Un mécanisme de suivi et évaluation de la participation des parties prenantes (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est défini et mis en œuvre	Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre	Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre	
8d	Les outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés	35 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales	38 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales	
8h	Une revue des textes juridiques de la gouvernance inclusive au niveau local est réalisée	RAS	Une étude Etat de lieux des cadres réglementaires et juridiques du Maniema effectuée Etat lieux des cadres réglementaires	
8k	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini	5632 personnes (1630 femmes) ont profité de revenus, soit PSE (251500 USD) soit à partir des chaînes de valeur agricoles ou bois-énergie (environ 1.5 mio USD) Liste Revenus 2023 104 AVEC avec 1700 personnes (1620 femmes) mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 115710 USD et ont financé 48 projets de développement individuel	132 AVEC avec 2485 personnes (2188 femmes) mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 133187 USD et ont financé 57 projets de développement individuel Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés 6076 personnes ont profité des revenus	
8k	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini	0 business plan élaboré	3 business plans élaborés Business plan Artemisia Business Plan Production Plantules	

			<u>Business Plan Foyers Améliorées</u>	
4m	Des stratégies provinciales de priorisation des contrôles forestiers sont mise en place	2 missions de contrôle appuyées <u>Rapport contrôle foresterie Kasongo</u> <u>Rapport contrôle forestier à Katobo</u>	6 missions de contrôle appuyées	
4b	Moins de 30% d'espaces nationaux sous statut de protection, sous différents modes (AP, CFLS, APAC)	4 CFCL mises en place avec une surface de 64957 ha, 5 PSG élaborés	9 CFCL en place avec une surface de <u>229 640 ha</u> 6 CFCL avec des PSG <u>Liste CFCL fin 2023</u>	
4e	Au moins 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribués	4 CFCL mises en place avec une superficie de 64957 ha, 5 PSG élaborés <u>Arrêté attribution CFCL Mpande</u> <u>Arrêté attribution CFCL Bava II</u> <u>Arrêté attribution CFCL Mwangwa</u> <u>Arrêté attribution CFCL N'sanguli</u>	9 CFCL en place avec une superficie de 229640 ha, 6 CFCL avec des PSG <u>Liste CFCL fin 2023</u>	
4t	Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement	1 rapport est disponible <u>Rapport déforestation</u>	1 rapport est disponible <u>Rapport déforestation</u>	
4d	Huit millions d'hectares de forêts sont restaurés dans le cadre du Défi de Bonn et de l'initiative AFR100, par la régénération ainsi que le reboisement et l'agroforesterie	100 ha sur restauration <u>Article sur la restauration paysage forestier</u> <u>Carte Reboisement LUFALANGA, Carte Reboisement PK 21 Village LOMEA, Carte Reboisement MESOBO</u> <u>Rapport final SL APA</u>	Opportunités en RPF analysées par l'approche MEOR <u>Analyse Opportunités RPF</u> 220 ha sur restauration	
2e	La politique énergétique reconnaît l'importance de l'établissement de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie	RAS	Une stratégie bois-énergie a été élaborée <u>PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie</u>	
2b	L'utilisation de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans des centres urbains est réduite à travers les approches intégrées incluant (i) la réduction de demande en bois-énergie, par le développement des énergies de substitution effectives ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la production et la consommation du charbon de bois ; (ii) l'augmentation de l'offre durable à travers les plantations à vocation énergétique	La mise en place de chaînes de valeurs est dans la mise en œuvre 5 projets de la production de charbon vertes ont été appuyés avec une production de 28000kg pour la vente <u>Proposition SL COVODUM</u> <u>Proposition SL ADEPA</u> <u>Proposition FDD</u> <u>Proposition SL OCGL</u> <u>Proposition SL UWAKI</u>	Les chaînes de valeur ont été identifiées 7 projets de la production de charbon vert ont été appuyés Une formation a été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu <u>Liste des activités alternatives énergie durable</u>	
		La fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu <u>PV dotation matériels</u> <u>Dépliants</u> <u>Affiche</u> <u>Képis</u> <u>T-Shirt</u>	Un modèle d'un foyer amélioré a été identifié Une formation a été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu	

		<p>Une formation sur les techniques de la carbonisation améliorée a été organisée <u>Rapport de formation</u> Un guide a été multiplié et diffusé <u>Guide technique Carbonisation</u></p>	<p>Deux formations sur les techniques de la carbonisation améliorée ont été organisées Un guide a été multiplié et diffusé <u>Guide technique Carbonisation</u></p>	
		<p>1359 hectares ont été identifiés pour le reboisement à vocation bois-énergie et de projets lancés sur 500 ha <u>Proposition SL SODECO</u> <u>Proposition SL OCGL</u> <u>Proposition SL YMCA-YWCA/Maniema</u> <u>Proposition SL ADECOF</u> <u>Proposition SL RAPEM</u> <u>Proposition SL CLD Bangengele</u></p>	<p>1359 ha ont été identifiés pour le reboisement à vocation bois-énergie et de projets lancés sur 700 ha.</p>	
3m	<p>Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l'accompagner pour permettre d'en réduire l'impact sur les forêts a été réalisé</p>	<p>RAS</p>	<p>Feuille de route élaborée, consultations et collecte de données au niveau national faites</p>	<p>Il nous manquait un expert dans l'équipe en 2023</p>
3b	<p>Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé y compris en y facilitant la sécurisation foncière pour appuyer les investissements agricoles durables et l'amélioration de la chaîne de valeur agricole.</p>	<p>Des formations ont été appuyées <u>Rapport formation sur agroécologie</u> <u>Rapport compilé de 2 formations</u> Plusieurs projets de la mise en place de chaîne de valeur dans la zone savanicole ont été appuyés Deux pistes dessertes agricoles ont été réhabilitées <u>Rapport de mission Evaluation finale route Elila-Lotangi</u> <u>Liste Revenus 2023</u></p>	<p>Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place de chaîne de valeur dans la zone savanicole ont été appuyés Deux pistes dessertes agricoles ont été réhabilitées</p>	
3c	<p>Une agriculture familiale durable est appuyée compatible avec la préservation de la forêt et des tourbières en tant que moteur de développement du monde rural pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la chaîne de valeur agricole, par l'autonomisation des femmes et des ménages.</p>	<p>Des formations ont été appuyées <u>Rapport de formation des jeunes femmes sur l'entrepreneuriat agricole</u> Plusieurs projets de la mise en place d'une agriculture durable ont été appuyés <u>Proposition SL Mama Amka</u> <u>Proposition SL préférence plus</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> <u>Proposition SL MAEK</u> <u>Proposition SL AGAAP</u> <u>Proposition SL Tebateba</u> <u>Proposition SL AMBWEBU</u> <u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u> <u>Liste Revenus 2023</u></p>	<p>Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place d'une agriculture durable ont été appuyés</p>	
3l	<p>Une cartographie du potentiel de production agricole durable est réalisée, intégrant la préservation des forêts</p>	<p>Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées <u>Prospection PSAT Benia Sama</u> <u>Rapport de mission</u> <u>Prospection de 2 PSAT Sengalutchi et Kisamba</u></p>	<p>Un test a été fait et 16 cartes sont disponibles ; Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées</p>	

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

"L'engouement pour les foyers améliorés 'Mapishi Bora' du PIREDD Maniema transforme la cuisine à Kindu"

Le Maniema, tout comme l'ensemble du territoire national de la RDC, dépend largement du bois comme principale source d'énergie pour la cuisine dans les ménages. Une étude réalisée au début du Programme Intégré REDD+ du Maniema (PIREDD Maniema) avait démontré qu'à la différence de nombreuses autres provinces en RDC, la province du Maniema ne disposait pas d'une offre de bons foyers améliorés sur le marché. La seule option était d'importer des foyers améliorés de Goma, ce qui s'avérait coûteux et inabordable pour beaucoup. Les ménages de la province se retrouvaient donc à cuisiner sur des foyers simples, consommant une grande quantité de charbon de bois et impactant considérablement les ressources forestières.



Dans le cadre du Programme Intégré REDD+ du Maniema (PIREDD Maniema), mis en œuvre par la GIZ, près de 40 artisans locaux issus de divers horizons du Maniema ont bénéficié, en novembre 2022, d'une formation intensive à la fabrication des foyers améliorés à Kindu. Ces artisans ont ensuite produit des foyers améliorés qui ont été commercialisés en juillet 2023 à un prix raisonnable sur le marché de la ville de Kindu.

L'objectif global de cette formation était de doter les artisans locaux des compétences nécessaires pour produire un modèle durable et performant de foyer améliorée, respectant les normes en vigueur. Au cours de cette formation de 10 jours, les participants ont appris les différentes techniques de fabrication, allant de la mise en forme de la céramique à base d'argile jusqu'au revêtement métallique utilisant des tôles et des accessoires recyclés. Somo MUDIMBI, l'un des participants, a souligné les particularités de ce nouveau modèle en déclarant : "Le format que nous venons d'apprendre a une durabilité d'au moins un à deux ans, ce qui nous permet de protéger notre environnement."

À la fin de la formation, la vente a été ouverte à Kindu et en l'espace de trois heures seulement, les 102 foyers existants ont été vendus. Les acheteurs se sont battus pour obtenir l'un des foyers de bon marché et de bonne qualité. Grâce aux recettes, les fabricants, réunis en association, ont pu acheter plus de matériel pour produire d'autres foyers. Grâce à cet achat, les ménages ont pu récupérer les coûts en seulement 8 semaines, car les foyers leur ont permis d'économiser une importante quantité de charbon de bois.



Depuis l'ouverture de la vente en juillet 2023, plus de 2000 foyers ont déjà été vendus dans la ville de Kindu. Ce succès prometteur se poursuivra en 2024 avec une production plus importante et des ventes prévues dans les autres villes de la province.

Appui du PIREDD Maniema à l'agroforesterie à base du palmier à huile : cas du Terroir SUMAILI en territoire de KASONGO

Contexte

Entre autres, le PIREDD Maniema appuie l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL) couplés avec les Plans Simples d'Aménagement des Territoires (PSAT) dans sa zone d'intervention. Ces deux outils stratégiques permettent aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD) de prioriser les besoins des différentes couches de la population en lien avec les actions de l'autorité locale pour le développement à la base. L'ETD MARINGA PDL Maringa, Groupement NGENDA, Terroir SUMAILI en territoire de Kasongo a aussi bénéficié de cet appui. Le PSAT de SUMAILI PSAT SUMAILI est assorti d'un plan de zonage incluant une ou plusieurs zones agricoles, des zones d'habitation, de conservation, de protection des galeries forestières, têtes et berges, des cours d'eau, des savanes, des zones de mise en défens et de reboisement.



Dans le cadre de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PSAT de SUMAILI, le PIREDD Maniema a appuyé l'installation des champs agroforestiers dans les zones agricoles sur demande des bénéficiaires (résultat 5 du plan d'opération 2021 – 2026). L'approche de mise en œuvre utilisée est participative et inclusive avec une double vision environnementale et économique. Ainsi, l'opérationnalisation a suivi plusieurs étapes bien coordonnées.

Etape 1 : Prospection des zones agricoles et identification des besoins de la communauté



Une mission de prospection a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire (agronome, socio économiste et vulgarisateur) pour définir et analyser avec les agriculteurs les potentialités des zones agricoles et les systèmes d'agroforesterie durables. Pour le cas du terroir de Sumaili, le système d'agroforesterie convenu est à base du palmier à huile (*Elais guineensis*, variété *Tenera*) associé aux cultures vivrières (légumineuses ou céréales) durant les 2 premières années culturales. La liste des adhérents (bénéficiaires) et les prévisions de

superficies ont été aussi établies. La mission a été couronnée par la signature d'un Consentement Libre de Partenariat (CLIP) qui matérialise l'accord pour la formulation et la mise en œuvre d'un microprojet d'agroforesterie appuyé par le PIREDD Maniema.

Etape 2 : Elaboration du microprojet et préparation de la mise en œuvre

Les données collectées lors de la mission de prospection ont permis d'élaborer et de budgétiser le microprojet d'appui à l'installation de 100 ha de champs agroforestiers individuels au profit de 120 bénéficiaires dont 20 femmes.

- i. Les quantités de semences et d'outils aratoires nécessaires ont été calculées et les demandes d'achat ont été adressées aux services compétents.
- ii. Le microprojet élaboré a été présenté aux bénéficiaires puis validé. Le montant et les modalités de paiement des services écosystémiques ont été définis et clarifiés avec les bénéficiaires en présence des autorités locales afin de garantir la transparence et un climat de confiance lors de la mise en œuvre.
- iii. Une subvention locale a été accordée à une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la formation et l'accompagnement technique des bénéficiaires.

La planification et l'exécution efficaces de la phase préparatoire ont permis la mise en place des moyens de production (plantules, semences, outils aratoires) à bonne date afin de permettre aux bénéficiaires de respecter le calendrier agricole de la zone.

Etape 3 : Mise en œuvre du microprojet et résultats

La mise en œuvre effective du microprojet dans le terroir a commencé par la formation des bénéficiaires sur les techniques de transplantation des plantules (délimitation des parcelles, piquetage et respect des écartements, trouaison, mise en terre, etc.).

Précisons qu'il n'a pas été possible de faire produire les plantules de palmier à huile sur place pour diverses raisons et



il a fallu les acheter et transporter sur près de 240 Km. Cela a malheureusement rendu cette opération fastidieuse et onéreuse.

Au total, **89,5 hectares** de champs ont été installés à partir de 9.000 plantules de palmier à huile de la variété *Tenera*.

Ce microprojet a été exécuté entièrement à la grande satisfaction des bénéficiaires et des autorités locales du terroir sur la base du ratio financier de 500 USD par hectare.

Leçons apprises et perspectives

Le terroir de Sumaili est l'un des 22 terroirs prospectés pour les saisons agricoles 2023 et 2024 pour une prévision d'au moins 6.000 hectares de superficies en cours de réalisation. Tirant leçon des difficultés de mise en place des plantules à Sumaili, le projet s'est engagé à former des pépiniéristes locaux pour l'installation de pépinières satellites afin de satisfaire la totalité des besoins pour chaque terroir.

Il est aussi important de souligner que l'agroforesterie dans la province du Maniema présente le défi d'être un système de cultures innovant dans la province alors que le dispositif de vulgarisation en place est peu opérationnel. Dans un tel contexte le projet envisage de concentrer les efforts sur les terroirs réceptifs afin d'atteindre des résultats rapides à faible coût et susceptibles d'induire un effet d'entraînement des agriculteurs attentistes.



6.2 Stratégie et plan de communication

Une stratégie de communication a été élaborée pour le projet. Stratégie de communication validé en 2022
 Les logos du CAFI et du FONAREDD sont présents dans chaque action de publication, dans chaque présentation, dans chaque appel aux candidatures, sur chaque panneau d'affichage/banderole des projets. Un logo spécifique a également été développé pour le PIREED Maniema, conformément à une recommandation du COPIL. Il est actuellement en cours de diffusion sur des affiches, des autocollants, des T-shirts, etc.

Programme Intégré REDD+



Partenaires techniques et financiers



Afin de mieux conseiller les partenaires, une directive en communication a également été développée et partagée avec les partenaires.

Exemple panneau



Programme
Intégré REDD+

Appui aux communautés villageoises du Terroir MAMBWE-KINDIKIMOZI (ETD Beia) dans l'application de leur plan simple d'aménagement du territoire (PSAT) et la promotion des activités agroforestières (Acacia + Manioc) sur 150ha

Partenaires financiers et techniques :



Nom du projet de communication	Mise en œuvre de la stratégie de communication validée en 2022 dans le cadre de promouvoir le changement positif des comportements et l'implication des communautés dans la réduction de la déforestation et la dégradation.		
Date de début du projet de communication	Du 01 Janvier 2023	Date de fin du projet de communication	31 Décembre 2023
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Le projet s'inscrit dans la vision d'assurer la visibilité des activités du programme intégré REDD+ au Maniema et éduquer la population par une communication claire et compréhensible entraînant les changements comportementaux afin de réduire la pression sur les forêts. Plus de 20 produits de publications ont été réalisés (Faire connaître, faire Adhérer, convaincre et faire agir). Stratégie de communication validé en 2022		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
La communauté en général et surtout les ménages des agglomérations (Ville de Kindu, communes rurales de Kasongo et Kalima) avec plus d'attention sur les femmes qui sont premiers utilisateurs de l'énergie de cuisson mais aussi les acteurs étatiques et non étatiques au niveau local	Les ménages ont été sensibilisés sur l'avantage économique et environnemental de l'utilisation du charbon vert pour la cuisson (charbon produit à travers les résidus agricoles et ménagers biodégradables riches en carbone) mais aussi du foyer améliorée à utilisation réduite du charbon de bois environ 512 888 personnes atteintes par la communication dans la ville de Kindu, la commune rurale de Kasongo et la cité de Kalima des zones à densité élevée avec forte utilisation du charbon de bois comme source principale de l'Énergie de cuisson . Plus de 2000 Foyers améliorées produit et vendu dans les différents ménages avec des témoignages sur l'efficacité énergétique lors des émissions radio Plus de 27000 Kg des charbon vert produits dans le cadre du programme PIREDD ont été vendus 160 personnes dont 115 femmes ont manifesté l'intérêt d'être formés dans la production et commercialisation du charbon vert après sensibilisation.	Prospectus foyer amélioré, Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert, Prospectus charbon vert fabrication boîte à image foyer amélioré , Affiche murale,	
La Communauté en générale, les acteurs institutionnels étatiques, les femmes leaders, et les organisations de lutte pour l'inclusion des femmes	La discrimination, stigmatisations, les normes sociales et les stéréotypes contre les femmes, peu importe leur niveau d'études, compétences et influences ont été relevés par les femmes du Maniema comme réalité qui a conduit à mettre à mettre en place une stratégie genre avec la division provinciale du genre. Pour contribuer à la stratégie genre qui a été élaborée en 2022, les outils de communication ont été développés par le programme PIREDD Maniema pour un partage massif au partenaires, affichage dans différents bureaux et activités mais aussi le partage à travers les radios pour rappeler que la femme a aussi un rôle à jouer dans la gestion durable des forêts et ainsi contribuer à la réduction de la déforestation	Brochure développant l'implication du genre dans la gestion durable des forêts, Roll up imprimé et distribué pour affichage, Calicot montrant l'implication de la femme dans le reboisement, Émission radio avec participation du chef secteur Wasongola sur le genre,	
La communauté en générale et surtout celle impliquée dans le CFCL, APAC, élaboration PSAT et toute autre activité en rapport avec le secteur forestier et les questions de limites de terres dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD Maniema	Dans le souci de créer le climat de paix et de cohésion sociale entre les communautés locales, un Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) du secteur forestier a été instauré dans la Province du Maniema. Les activités en rapport avec la communication ont été mises en place pour faire connaître ce mécanisme, afin de réduire les conflits et d'intégrer la gestion pacifique des conflits dans le comportement des communautés. La stratégie a été traduite en swahili pour une bonne communication avec des photos illustratives, afin de faciliter la compréhension, des émissions radio, des spots et autres outils ont été développés dans le cadre du PIREDD Maniema.	Spot MGPR en FR, Spot MGPR en SW, Stratégie MGRP en Swahili avec images illustratives	
Les autorités étatiques, les communautés locales disposant des forêts primaires, tout autre intéressé	Le PIREDD Maniema accompagne les communautés locales à l'obtention des titres perpétuels de leur concession forestière pour une gestion d'ensemble, mais aussi les Aires protégées des communautés locales. Dans ce cadre, la communication a été renforcée pour faciliter la compréhension, clarifier les zones d'ombre et informer suffisamment à chaque fois qu'il y a une nouvelle	Article CFCL Mpande, Vidéo remise officielle CFCL Mpande makola , Communiqué à l'intention du public sur la demande CFCL Kinkalu, Communiqué en Français par la Coordination,	

	demande à travers des articles, des émissions, des affiches des différentes limites et carte participatives,	Panneaux d'affichage dans différentes CFCL , Boite à image APAC
La communauté locale et spécialement les agriculteurs ceux du domaine spatial et tout autre acteur du secteur vert	La culture extensive menace les forêts, et est généralement caractérisée au Maniema par l'utilisation des techniques non durables telles que la culture sur brûlis, la mono culture, faible culture pérenne Les lois foncières agricoles proposent des mesures auxquelles les communautés peuvent recourir dans le cadre de l'agriculture durable, mais aussi le renforcement de la chaîne de valeur verte et la prise en compte des zones allouées à l'agriculture selon les PSAT des communautés locales. C'est dans ce cadre que le PIREDD a travaillé sur des outils de communication pouvant facilement et de manière accessible passer des messages à travers des images, des émissions radio, des articles, et d'autres supports	Boite à image pour la vulgarisation de lois foncières et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois foncières et agricoles Article culture innovante du champignon , Guide essence agroforesterie Article sur la Rizipisciculture (Irrigation) , Boite à image agroforesterie , brochure AF , Dépliant en rapport avec la chaîne de valeur Artemisia , Fiche Technique Culture Du Soja , Boite à image PSAT
La communauté bénéficiaire, les organisations partenaires	Pour l'amélioration des conditions de vie des ménages plusieurs activités sont mises en œuvre y compris l'accompagnement des AVEC dont l'approche dans le cadre du programme PIREDD a été développée et synthétisée à travers une boite à image décrivant mieux le fonctionnement pour une communication plus claire et explicite à l'égard des communautés qui y adhèrent.	Boite à Image approche AVEC
La communauté en générale, les autorités étatiques et autres acteurs du secteur vert au Maniema	La coordination provinciale de l'environnement a contribué à la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la présentation de l'émission radio écho environnement et autres sensibilisations. Le GTCRR a organisé un concours agricole au sein de la communauté et avant cela il a réuni ses membres pour le lancement officiel qui s'est suivi par la distribution des semences aux communautés. Après sensibilisation 5000 Ménages se sont engagés à participer au concours dans 100 Villages des 5 groupements pilotes du territoire de Kailo.	Émission sur les ressources fauniques et floristique du Maniema Emissions écho de l'environnement CPEDD Concours interscolaire CPEDD Maniema Rapport GTCRR

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Au cours de la période de référence 2023, le programme fonctionne avec les fonds mis à disposition par les troisième et quatrième virements PIREDD du 17 mars 2023 et du 21 novembre 2023. Au total, les transferts se sont élevés à 8 millions de dollars. Comme il ne s'agit pas de 3 tranches, comme le stipule le contrat, nous parlons déjà du quatrième virement qui a eu lieu pendant la période sous revue.

Les outils comptables disponibles permettent au service financier de suivre les réalisations définies conformément au contrat-programme. Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, il n'est pas possible de suivre des activités individuelles dans le cadre du rapport financier, car celles-ci doivent être définies au début du projet, créées dans le système et suivies de manière cohérente. Toutefois, des détails sur le suivi et l'évaluation des activités sont disponibles dans la partie narrative du rapport.

a) Taux de décaissements du projet.

Résultats	Budget Total (USD)	Budget prévu 2023	Dépenses 31.12.2023	Solde au 31.12.2023	Taux de décaissement sur la période de rapportage	Dépenses cumulées depuis le début du programme	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	Montants engagés mais non dépensés
Output 1: Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, fores-tières et pas-torales sont améliorées	\$ 5 500 000	\$ 1 274 000	\$ 1 459 718	\$ -185 718	115%	\$ 2 745 556	50%	\$ 168 733
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles	\$ 2 700 000	\$ 676 000	\$ 60 948					
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles	\$ 2 000 000	\$ 533 000	\$ 49 881					
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	\$ 800 000	\$ 65 000	\$ 1 978					
Output 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés	\$ 8 700 000	\$ 1 599 000	\$ 1 471 023	\$ 127 977	92%	\$ 3 968 949	46%	\$ 794 969
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participant	\$ 1 600 000	\$ 273 000	\$ 8 046					
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	\$ 2 500 000	\$ 663 000	\$ 135 720					
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites	\$ 4 600 000	\$ 663 000	\$ 109 828					
Output 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée	\$ 5 300 000	\$ 910 000	\$ 1 124 558	\$ -214 558	124%	\$ 2 634 943	50%	\$ 36 973
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive	\$ 1 500 000	\$ 195 000	\$ 16 943					
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	\$ 3 000 000	\$ 611 000	\$ 96 935					
Produit 3.3: Paysages foresterie restaurés	\$ 800 000	\$ 104 000	\$ 36 394					
Output 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée	\$ 3 500 000	\$ 559 000	\$ 740 917	\$ -181 917	133%	\$ 1 718 450	49%	\$ 138 030
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place	\$ 2 900 000	\$ 481 000	\$ 23 372					
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles	\$ 600 000	\$ 78 000	\$ -					
Output 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée	\$ 7 000 000	\$ 2 158 000	\$ 1 307 518	\$ 850 482	61%	\$ 3 125 474	45%	\$ 584 660
Produit 5.1: Agriculture savaniicole installée dans une manière durable et rentable	\$ 2 000 000	\$ 403 000	\$ 45 093					
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable	\$ 5 000 000	\$ 1 755 000	\$ 194 700					
Frais généraux/Profit/TVA/Dépenses transversales/gestion du programme		\$ 455 000	\$ 573 409	\$ -118 409	126%	\$ 1 073 470		
Total	\$ 30 000 000	\$ 6 955 000	\$ 6 677 144	\$ 277 856	96%	\$ 15 266 843	51%	\$ 1 723 365

Le rapport initial du programme est basé sur le "Document du Programme PIREDD Maniema", signé par le Ministre National des Finances de la RD Congo le 1er mars 2021. Ce programme fait également partie intégrante de l'Administrative support services agreement PNUD-GIZ". Dans ce document, le budget initial de 30 millions USD a été réparti entre la structure de budgétisation du PNUD. Un plan opérationnel avec répartition du budget par activité n'existait pas encore au début du projet, mais a été établi dans le cadre de la "phase de démarrage" prédéfinie et soumise au Secrétariat exécutif du FONAREDD. Ce plan opérationnel avec répartition du budget par activité jusqu'à la fin du programme en 2026 a été officiellement approuvé par FONAREDD au milieu de l'année 2022.

Dans le programme signé susmentionné, les activités ont été réparties sur cinq piliers, à savoir "Forêts", "Agriculture", "Energie", "Gouvernance locale" et "Conditions cadres". En l'absence d'un plan opérationnel approuvé au début des travaux au printemps 2021, l'ensemble de la structure de rapatriement a été établi sur la base des cinq "outputs" (ou "effets" comme on l'appelle dans le tableau ci-dessus) mentionnés.

Dans les structures du système de la GIZ, les formats budgétaires doivent être établis au début du projet et ne peuvent plus être modifiés pendant l'exécution du projet. Le Secrétariat exécutif en a été informé. A la demande du Secrétariat exécutif, la responsable des finances du programme a établi l'année dernière une répartition manuelle des dépenses, qui peut être utilisée pour établir des rapports financiers par activité depuis le milieu de l'année dernière (2022). Les frais engagés avant cette date ne peuvent pas être répartis rétroactivement sur cette répartition des dépenses selon le plan opérationnel approuvé. Cela explique la répartition incomplète par produit comme demandé dans le tableau ci-dessus. Il convient également de souligner ici qu'il s'agit d'une répartition manuelle des dépenses qu'il ne prétend pas à l'exhaustivité. En outre, il est rappelé que les tableaux demandés dans le présent rapport ne correspondent pas aux tableaux demandés dans le rapport annuel 2021 et 2022, ce qui rend une surveillance budgétaire adéquate assez difficile.

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Le **tableau 8.2** a été téléchargé et joint à **la suite du rapport**. Le tableau est remis avec le rapport narratif **ANNEXE 3 - Tableau 8-2** - En raison du volume important des données, le tableau ne peut pas être intégré dans la partie narrative. Le rapport financier certifié basé sur les lignes budgétaires de l'UNSDG est envoyé directement par les départements financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au secrétariat du CAFI. Il peut être confirmé que le total des montants décaissés par effet et par produit correspond au total des montants décaissés par catégorie UNDG, transmis par les départements financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Coût efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Effet 1: Les conditions cadres liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales sont améliorées	Progrès actuel 50% du budget global	\$ 2 745 556,08	
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles			Voir explication tableau 7.1.a
Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés	3 PSAT ; 4 villages impliqués ; 35 cartographes locaux engagés		
Une cartographie du potentiel de Production agricole durable a été réalisée	Une étude du potentiel agricole dans les zones savaniques publiée ; 16 cartes élaborées ; 45 cartographes locaux engagés		
Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Une Analyse des opportunités de la restauration de paysages forestiers (RPF) a été faite et des cartes pour les zones de restauration de paysages forestiers sont élaborées	Une analyse des opportunités RPF faite ; 40 parties prenantes impliquées ; 3 cartes reboisement disponibles		
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles			Voir explication tableau 7.1.a
Des arbitrages intersectoriels en vue d'assurer la préservation des forêts et de la biodiversité sont réalisés	1 stratégie lutte contre les feux de brousse élaborée et 1 plan d'action inclusion de femmes élaboré ; 83 parties prenantes impliquées		
Les forêts de grande valeur, les APAC, les concessions forestières des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire	56 membres et 11 structures (ACE, IPA, IPEL, Division genre, décentralisation, Plan, Affaire coutumières, AT, CPEDD, IG, GTCRR,) renforcés ; 4 APAC, AP, réserves, CFCL intégrées dans les PSAT, SPAT et PDL		
Des plans locaux de développement sont élaborés dans une démarche ouverte, participative et inclusive avec une planification spatiale	2 PDL validés et publiés ; 750 personnes impliquées dans les comités (CLD CVG) ; 450.000 personnes touchées dans les ETD		
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés			Voir explication tableau 7.1.c
Un processus d'arbitrage dans le cadre de conflits d'affectation des terres existants est mis sur place dans la Province	12 agents gouvernementaux impliqués ; 2 conflits résolus		
Les contrats d'affectations des terres sont publiés (agriculture, forêts)	2 arrêtés CFCLs publiés		
La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savane est facilitée	500.000 personnes touchées par la vulgarisation ; 8 parties prenantes renforcées et impliquées		
Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés	Progrès actuel 46% du budget global	\$ 3 968 949,27	

Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes y participent			Voir explication tableau 7.1.a
Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
La participation des parties prenantes dans des décisions et planifications (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est assurée et un mécanisme de suivi et évaluation mise en place (Les partenaires savent intégrer les questions d'égalité des sexes et des droits de l'homme dans les politiques, stratégies, approches, processus et instruments et les droits humains internalisés (respectés et appliqués)	70 femmes leaders renforcées ; 2 étudiants appuyés ; 110 personnes renforcées sur l'aspect genre ; 196 PA et handicapés renforcés ; 5 propositions formulées ; 35% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)		
Une sensibilisation sur l'importance de gouvernance locale a été réalisé	660 000 personnes touchés dans les ETD Maringa, Wakabango II, Beia, Aluba, Bahina		
Un mécanisme de plainte (MGP) est mis en place	1 mécanisme mis sur place ; 6 plaintes traitées		
Un mécanisme de suivi et évaluation a été élaboré et mis en place	1 système de suivi et évaluation mis en place ; 27 missions appuyées ; 27 rapports validés		
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités			Voir explication tableau 7.1.a
La gestion participative du PIREDD Maniema est assurée ;	3 réunions COPIL organisées ; 17 partenaires ont participé aux plateformes nationales du secteur vert ; 4 missions d'échange organisées		
La mise en place de structures de bonne gouvernance a été appuyée	624 structures (CVD, CDG et CLD) mises en place		
Les capacités de partenaires ont été renforcées	81 structures renforcées dans les capacités techniques ; 964 partenaires renforcés dans leurs capacités techniques ; 93 structures renforcées avec dotation de matériel		
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faits			Voir explication tableau 7.1.c
Des outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés	2 outils PSE pilotés (reboisement et agroforesterie) ; 450 membres des communautés touchés		
Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Des investissements agricoles, énergétiques et autres, ainsi que le développement de leurs chaînes de valeurs à impact réduit sur les forêts et les écosystèmes, et en faveur des communautés locales et des populations autochtones sont appuyé	28 AVEC mises en place ; 735 (569 Femmes) membres AVEC renforcés ; 16 activités vertes des PDL réalisées ; 87 communautés locales touchées ; 818 personnes avec revenus		
Des plans de mobilisation des investissements privés sont élaborés pour des filières différentes	2 business plans élaborés ; 167 membres des associations et coopératives touchés		
Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée	Progrès actuel 50% du budget global	\$ 2 634 943,39	
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive			Voir explication tableau 7.1.a
Des campagnes de sensibilisation ont été planifiées et réalisées ;	1 stratégie communication disponible ; 4 campagnes effectuées ; 1 guide de produits de publication publié ; 50.000 personnes touchées		

Les capacités des contrôles forestiers et de réglementation d'utilisation de ressources naturelles sont renforcées	5 étudiants/enseignants appuyés sur les études d'utilisation des ressources naturelles ; 8 staffs service technique impliqués ; 2 missions de suivi appuyées		
Des données de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle provinciale sont mises à jour annuellement	1 étude appuyée sur le stock carbone		
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises en place			Voir explication tableau 7.1.a
Des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribuées	4 cartes disponibles ; 89'433 ha protégés ; 4 dossiers de demande élaborés et déposés ; 400 personnes impliquées		
Les espaces provinciaux sous statut de protection sont augmentés (AP, APAC, CFCL) et des PAG sont mis en place			
Produit 3.3: Paysages forestiers restaurés			Voir explication tableau 7.1.a
Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Une partie de forêts dégradées dans la Province du Maniema est restaurée	120 ha de forêt restaurés ; 150 membres des communautés impliqués		
Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée	Progrès actuel 49% du budget global	\$ 1 718 449,54	
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise en place			Voir explication tableau 7.1.a
Une stratégie bois- énergie provinciale y compris les schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie sont élaborés, validés et mis en œuvre	1 stratégie provinciale bois-énergie disponible ; 5 schémas d'approvisionnement élaborés ; 19 agents service technique et société civile impliqués		
Des chaînes de valeur bois-énergie sont optimisées (vue durabilité)	2 projets appuyés ; 127 ha reboisés ; 200 personnes impliquées		
L'efficacité énergétique le long de la chaîne de valeur de la filière bois énergie a augmenté	50 producteurs (5 femmes) de charbon impliqués ; 40 fabricants de foyers formés ; 40 ménages avec foyers améliorés		
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles			Voir explication tableau 7.1.a
Approvisionnement des centres de consommation de bois d'énergie à partir des sources gérées d'une manière durable a augmenté	2 micro-entreprises mises en place ; 50 ménages impliqués		
Effet 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée	Progrès actuel 45% du budget global	\$ 3 125 474,32	
Produit 5.1: Agriculture savanicole installée d'une manière durable et rentable			Voir explication tableau 7.1.a
Avec un processus participatif de réflexion et de définition, deux systèmes agricoles améliorés (un pour l'agriculture dans la forêt dense, un pour l'agriculture dans les savanes) sont reconnus comme systèmes de conseil par l'administration agricole provinciale	8 agents de service technique renforcés et impliqués ; 1 produit de la communication diffusé		
Résultats 03/2021-12/2023	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Une agriculture en priorité dans les zones de savane a été développée	10 étudiants appuyés pour les recherches ; 34 km de pistes réhabilités ; 4 bâtiments de stockage construits ; 340 personnes impliquées		
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture			Voir explication tableau 7.1.a

familiale d'une manière durable et rentable			
Une agriculture familiale durable compatible avec la préservation de la forêt est accompagnée, génère des profits au bénéfice des communautés ainsi que les individus (y compris femmes et PA)	50.000 personnes sensibilisées ; 1 produit de la publication distribué ; 3147 ménages commencent à appliquer ces pratiques ; 399 ha utilisés pour les nouvelles cultures en agroforesterie ; 50 ha en cultures pérennes ; 547 ha en culture vivrière. 53 ménages impliqués dans des pilotes des innovations ; 167 personnes et coopératives renforcées sur l'aspect entrepreneurial ; 11 chaînes de valeur mises en place ; 2267 ménages impliqués dans la chaîne de valeur		

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	\$5 500 000,00	\$ 1 459 718,28	\$ 2 745 556,08
Foncier			
Gouvernance	\$8 700 000,00	\$ 1 471 023,47	\$ 3 968 949,27
Forêt	\$5 300 000,00	\$ 1 124 557,71	\$ 2 634 943,39
Energie	\$3 500 000,00	\$ 740 917,01	\$ 1 718 449,54
Agriculture	\$7 000 000,00	\$ 1 307 517,92	\$ 3 125 474,32
Démographie			
PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET

7.2 Contrats

Ci-dessous se trouve la liste des contrats signés pour un montant supérieur à 100 000 dollars. On y retrouve les données suivantes : le thème, la responsabilité et le budget alloué à l'unité. Il n'est pas possible d'en joindre une copie, car cela violerait la protection des données. Suivi des contrats :

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
81273295	Conducting ROAM in the intervention zones of the PIREDD Maniema	ONG Internationale	Administration publique nationale	€ 212'898	11.11.2021	Janvier 2022	30.09.2022		Réalisation et rapport final déjà terminés

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Afin de mieux illustrer la gestion financière, nous présentons ci-dessous le tableau de suivi budgétaire selon le contrat signé :

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	1er Tranche	Dépenses 2021 - 2022	% 1er Tranche	Deuxième tranche	Dépenses 2023	% Deuxième tranche	% Dépenses/Tranches reçues	TOTAL USD		
								Budget Totale	Dépenses	%
1. Personnels	\$ 10 000 000,00	\$ 3 281 960,69	86%	\$ 10 000 000,00	\$ 1 963 297,32	67%	76%	\$ 10 829 321,00	\$ 5 245 258,01	48%
2. Fournitures, produits de base, matériaux		\$ 1 196 315,96			\$ 502 069,21			\$ 1 405 706,83	\$ 1 698 385,17	121%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)		\$ 1 146,90			\$ -			\$ 504 010,19	\$ 1 146,90	0%
4. Services contractuels		\$ 513 167,76			\$ 298 780,04			\$ 1 366 427,63	\$ 811 947,80	59%
5. Voyages		\$ 429 216,73			\$ 299 614,43			\$ 869 137,58	\$ 728 831,16	84%
6. Transferts et subventions aux contreparties		\$ 701 873,54			\$ 1 565 014,68			\$ 9 464 191,39	\$ 2 266 888,22	24%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs		\$ 2 036 811,90			\$ 1 490 852,05			\$ 3 598 911,98	\$ 3 527 663,95	98%
Total des Coûts Directs		\$ 8 160 493,48			\$ 6 119 627,73			\$ 28 037 706,60	\$ 14 280 121,21	51%
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	\$ 429 205,95	\$ 557 515,79	\$ 1 962 293,40	\$ 986 721,74						
TOTAL des Coûts	\$ 8 589 699,43	\$ 6 677 143,52	\$ 30 000 000,00	\$ 15 266 842,95	51%					

Les Coûts de soutien indirects ne devront pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, tel qu'indiqué dans les termes de référence de CAFI, l'Accord administratif spécial, le memorandum d'accord, ou l'accord de financement et devront respecter les règles et orientations de chaque organisme récipiendaire. Veuillez noter que les coûts directs de mise en oeuvre des programmes encourus par les agences devront être assignés à la ligne budgétaire correspondante, en fonction des règlements et procédures de l'agence.

Comme mentionné au début de la partie financière de ce rapport, il a été convenu par contrat que trois tranches seraient transférées. Comme il s'agit déjà d'un quatrième transfert. Toutefois, dans le tableau ci-dessus, les deux tranches convenues contractuellement ont été mentionnées par souci de clarté.

En raison des différences de paiement entre les tranches, le plan de dépenses initialement prévu ne peut pas être présenté par tranches. On peut toutefois affirmer que la gestion des liquidités est conforme au plan de dépenses initialement prévu.

Voici quelques explications sur les principales lignes budgétaires :

1) Personnels : Au cours des deux dernières années, le projet a pu réaliser des économies sur cette première ligne budgétaire en réduisant le soutien administratif au siège et au bureau national. En principe, le projet se situe dans le cadre du budget du personnel convenu, comme le montre le tableau ci-dessus.

2) Fournitures, produits de base, matériaux : cette ligne budgétaire doit être considérée en relation avec la suivante(3) Equipements, véhicules et mobilier), car ce n'est qu'alors que l'on se rend compte que les dépenses se situent dans le cadre de l'objectif convenu. D'un point de vue comptable, les équipements et le mobilier sont difficiles à distinguer et sont considérés dans leur ensemble.

5) Voyages : les frais de voyage pourraient être bien répartis. Il est évident que la majeure partie des frais de déplacement du personnel national a été engagée au niveau national pour des missions ou des formations. Il est clair que les frais de voyage diminueront au cours de la dernière moitié du projet.

6) Transferts et subventions aux partenaires : Comme indiqué dans la ligne budgétaire précédente, une partie du soutien des partenaires a été incluse dans la ligne budgétaire 2. En outre, il convient de noter que le montant des subventions locales, très généreusement budgété, ne peut être dépensé qu'avec beaucoup d'hésitation. Comme annoncé dans le précédent rapport, cela est dû aux nombreuses micro-organisations de la province du Maniema qui ont peu ou pas d'expérience en matière de financement et qui ont besoin de beaucoup plus de soutien. Une tendance positive a toutefois été observée au cours du second semestre 2023. Des formations et un suivi intensif ont permis de soutenir de nombreuses ONG et de leur donner les moyens de travailler dans le cadre défini.

7) Autres coûts directs : cette ligne budgétaire concerne les coûts directs et courants liés à la gestion des subventions et des contrats. Ces coûts vont également stagner dès que le deuxième semestre de l'année commencera.

Un transfert entre les lignes budgétaires n'est autorisé qu'avec l'approbation du bailleur des fonds. La décision est donc attendue du Secrétariat exécutif FONAREDD.

Des services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US ne sont pas prévus dans le programme.

7.4 Mobilisation de ressources

Le programme est soutenu de manière sélective par le projet parent BGF, financé par le gouvernement allemand. Par exemple, toute l'équipe à Kinshasa, qui fournit un soutien administratif, financier et logistique au projet, est financée par BGF. Un nouveau véhicule a été acheté, un système solaire pour le bureau a été financé, plusieurs vols charters ont été financés lorsqu'en 2022, il n'y avait souvent pas de vols réguliers vers Kindu pendant des semaines et des mois. 2 assistants techniques internationaux, payés par BGF, soutiennent les structures locales (GTCRR et CLD) qui travaillent avec le programme. Des formations particulières du personnel et des partenaires ont été soutenues par BGF et également quelques missions de partenaires pour participer aux conférences internationales et nationales. Plusieurs études ont été financées par BGF, spécifiquement dans la zone tampon du Parc National Lomami. En outre, un important accord de financement a été conclu entre le projet parent BGF et la Société zoologique de Francfort qui opère dans le parc national de Lomami et travaille en étroite collaboration avec l'ICCN. Aucune autre ressource financière n'a été mobilisée.

7.5 Audits

Aucun audit n'a encore été réalisé au cours de la période de référence, les documents contractuels n'étant pas suffisamment étayés. Si le bailleur de fonds souhaite réaliser un audit au cours de la période de référence, le mandat précis (description détaillée des tâches) sera demandé. Aucune information précise sur les conditions commerciales n'a encore pu être communiquée.

7.6 Révisions budgétaires

Aucune correction budgétaire n'est attendue au cours de la période considérée.

8. Suivi, évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	2	2	11 Mai 2023 09 Novembre 2023	Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la réunion du 09 Novembre 2023
Comité Technique de Gestion	12	11 (pas en décembre à cause de la clôture du bureau)	Chaque mois pour la planification mensuelle	Par exemple Planification octobre 2023 Planification septembre 2023 Planification aout 2023
Missions de suivi terrain par le COPIL	5	6	18 octobre au 26 Octobre 2023	Présentation de la mission de suivi Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Forêt Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT
Mission de suivi mixte GIZ et service technique	20	43	Janvier à Novembre 2023	Par exemple : Rapport de mission suivi SL Béthanie Rapport de mission Suivi SL CEFI Rapport de mission Suivi SL AJDT Rapport de mission Suivi Pépinières Rapport de mission suivi réhabilitation piste

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Evaluation indépendante	Avril 2023	Rapport évaluation indépendante Veuillez lire le rapport avec les 14 recommandations.	La GIZ a fait une réponse Réponse a FONAREDD	Pendant le COPIL du mois de Mai 2023, la GIZ a eu à montrer les premières actions entreprises Présentation des actions

8.3 Intégration des leçons apprises

Thématique	Leçon apprise	Plan d'action	Intégration dans le projet
Elaboration des PSAT, PDL et PSG pour les CFCL et leur mise en œuvre	La demande pour le développement de PSAT et de PDL, l'installation de CFCL et le développement de PSG pour ces CFCL est grande, de la part des autorités locales et des partenaires techniques. Mais au final, il ne s'agit que des documents qui finissent souvent dans un tiroir. Les communautés locales, et donc le groupe cible du projet, sont bien plus intéressées par la mise en œuvre réelle et rapide de ces documents.	Pour la 4 ^e année du projet, le plan est de réduire le soutien au développement de nouveaux documents comme autres PSAT, autres PDL etc., pour se concentrer sur la mise en œuvre des PSAT, PDL et PSG déjà développés pour les CFCL. Il s'agit également d'un signal clair adressé à la population locale, indiquant que le projet ne souhaite pas se contenter de développer des documents qui finiront dans un tiroir et ne seront pas appliqués.	Le PTBA pour 2024 prévoit de soutenir concrètement la mise en œuvre de 30 PSAT, 6 PSG pour CFLC et 7 PDL. Plus de la moitié du budget annuel est prévue à cet effet. Cela permettra également d'augmenter considérablement la surface agricole, agroforesterie, reboisement, le nombre de bénéficiaires directs.

<p>Contrats pour des subventions locales avec des ONG locales</p>	<p>La règle du décompte mensuel des subventions locales, qui vise avant tout à prévenir le risque de corruption, s'est avérée être un obstacle majeur à la mise en œuvre des activités dans le programme. Cela est dû au fait que les documents doivent être envoyés à Kinshasa pour vérification et que les transferts d'argent de Kinshasa à Kindu prennent souvent 2 à 3 semaines. En conséquence, il y avait souvent 4 à 6 semaines de retard entre les paiements, et les activités ont été en pause.</p>	<p>Négociations avec le bureau de paie de la GIZ en RDC et le siège, pour autoriser les décomptes trimestriels au profit du programme et les appliquer ensuite à toutes les subventions locales.</p>	<p>Depuis le début de l'année 2024, le programme effectue un décompte trimestriel. Les ONG peuvent également demander de nouveaux fonds lorsqu'elles sont à 80%. Cela a permis d'améliorer les flux financiers et de réduire les blocages dans la mise en œuvre des activités. Le risque de corruption a certes un peu augmenté, mais il reste dans une fourchette raisonnable de moins de 5% pour les subventions locales.</p>
<p>Bois énergie (Reboisement)</p>	<p>Nous avons constaté et compris que les conflits fonciers, les feux de brousse incontrôlés et l'incompréhension de certains membres de la communauté ont eu un impact négatif sur l'étendue réelle prévue pour être emblavé dans le cas du boisement à vocation bois Energie. C'est le cas du secteur de Wasongola où à plusieurs reprises, les feux de brousse ont causé des pertes en plantule sur une étendue de 12 ha</p>	<p>D'accélérer la prise en charge de l'équipe d'installation de brises-feux qui s'avère indispensable ; Réfléchir à l'après projet en organisant des renforcements additionnels de la communauté et sensibilisation ; Planifier une approche de reboisement mixte avec culture annuelle dans les plantations d'arbres pour garantir l'implication des agriculteurs à l'entretien et la protection des arbres plantés en même temps que leur culture</p>	<p>Les brises feux ont été mises en place dans une mesure d'urgence et à chaque fois qu'il y aura une activité de reboisement, cela sera budgétisé (à l'avance). Les réunions de sensibilisation ont été organisées par le chef secteur pour clarifier le mal entendu et terme de conflit, et la sensibilisation a été renforcée. Les semences sont distribuées pour que les gens fassent de l'agriculture entre les plantations, même si elles ne sont que des plantations de bois-énergie.</p>

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indicateur : hectares d'agriculture durable de 25000 ha à 20000 ha

Dans le cadre de l'évaluation externe du programme, qui a eu lieu en fin 2022, il a été suggéré de réfléchir fin 2023 sur une réduction du nombre d'hectares pour une agriculture durable. Comme FONAREDD nous a demandé à plusieurs reprises ces deux dernières années, d'ajouter des indicateurs supplémentaires (par ex. élaboration des PSAT), il nous manquait effectivement les moyens nécessaires pour atteindre les 25000 ha prévus. Comme toutes les semences et le matériel doivent être importés et que les frais de transport vers la province et à l'intérieur de la province sont très élevés, nous devons compter actuellement sur 500-700 USD par hectare au lieu des 300 USD prévues. On propose alors de réduire la surface en agriculture à 20000 ha (5000 ha cultures pérennes, 10000 ha cultures vivrières et 5000 ha agroforesterie).

Indicateur : nombre des PSAT de 150 à 80

L'élaboration des PSAT n'était pas prévue dans le prodoc d'origine. A la demande de FONAREDD, nous avons adapté le plan quinquennal début 2022 et transféré une somme de 2 millions pour 150 PSAT d'autres champs d'action (par exemple agriculture). Il est maintenant évident que les 2 millions ne suffiront que pour 80 PSAT, car le nouveau guide prévoit des étapes supplémentaires dans le processus et les activités de terrain dans la province du Maniema sont coûteuses en raison du mauvais état des routes. Nous proposons donc de faire 80 PSAT et de y mettre l'accent sur la mise en œuvre, avec environ 100 à 150 cultures agricoles par PSAT.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Le PIREDD Maniema accorde une attention particulière à l'équité entre les genres, tout au long du processus de mise œuvre des actions prévues dans différents plans d'investissement élaborés au niveau des secteurs et chefferies, des zones d'intervention du programme. Le genre est pris en compte depuis la conception des offres jusqu'à l'analyse des propositions des subventions locales, les suivis et les rapportages. L'objectif est de garantir que l'aspect genre est pris en compte dans les cinq piliers du PIREDD qui visent à réduire la déforestation. Le programme se concentre spécifiquement d'une part sur l'impact des activités au profit des femmes en particulier, afin de promouvoir leur autonomisation, et d'autre part sur les communautés en général, pour amélioration de leurs conditions de vie.

Et en ce qui concerne les PAP « peuples autochtones pygmées », une stratégie de développement et de promotion des droits des peuples autochtones pygmées a été élaborée avec la participation de toutes les parties prenantes œuvrant dans le cadre des DH.

En ce qui concerne la prise en compte des aspects ci-haut évoqués au niveau interne, le PIREDD Maniema accorde une attention particulière à l'équité entre les genres tout au long du processus de mise œuvre des actions du programme, mais aussi sur le plan de recrutement du personnel tout en prenant en compte l'aspect compétence, sans discrimination des sexes. Pour l'année 2023, le programme a eu à son sein 23 hommes et 19 femmes occupant des postes bien spécifiques, dans le but de contribuer directement ou indirectement à l'atteinte des résultats.

Dans le cadre de la représentation des femmes aux instances décisionnelles, le programme a fait en sorte que les femmes soient bien représentées dans les comités locaux et participent ainsi au processus décisionnel important. Plus de 30% des membres des comités de développement local dans les ETD, les groupements et les villages sont des femmes. Dans les comités des CFCL, la proportion de femmes est actuellement de 17%. En ce qui concerne les partenaires étatiques et les ONG locales, des activités de sensibilisation sont régulièrement organisées afin de motiver les partenaires gouvernementaux et les ONG locales à augmenter la part des femmes dans ces institutions. Cela a déjà donné des résultats en 2023. Et le programme lui-même montre l'exemple : les deux postes de direction sont occupés par des femmes.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/ Activités	Mise en place des AVEC	En 2023, 104 AVEC ont été mises en place. 1620 membres de ces AVEC sont des femmes (sur 1700 membres dans la totalité)	Les femmes ont peur d'adhérer à causes de leur mari. Les femmes pensent qu'elles ne peuvent pas évoluer dans les AVEC à cause de leur mari cupide. La demande des femmes pour participer aux groupes d'épargne dépasse l'offre.
	Formation en entrepreneuriat pour les jeunes femmes dans les territoires	350 femmes ont été formées en entrepreneuriat	Malgré la formation, il manque souvent des fonds propres pour la création d'entreprise. D'autant plus que les femmes ont aussi des difficultés à emprunter de l'argent. C'est là qu'intervient la participation aux AVEC.
	Chaîne de valeur bois énergie	Sur les 160 personnes qui ont participé aux activités de production de charbon vert, la moitié étaient des femmes. Cette activité convient très bien aux femmes, car elles peuvent gérer elles-mêmes leur temps de production.	Lorsqu'il s'agissait de la vente du charbon de bois, les hommes ont parfois essayé de dominer la vente et la répartition des fonds (2733 USD). Il faut encore sensibiliser la population à l'égalité des droits dans cette micro-entreprise.

	Chaîne de valeur production savon	2 projets ont soutenu plus de 200 femmes dans la production de savon. C'est une bonne chaîne de valorisation pour les femmes, qui peuvent produire à la maison et gérer leur temps. Les savons se sont très bien vendus.	Il est important ici de structurer les femmes en association et de leur donner des formations en entrepreneuriat.
	Activités bonnes pratiques agricoles	Sur un total de 12674 personnes qui ont participé, 4150 étaient des femmes. Ces femmes ont bénéficié de formations, mais aussi de dotations en matériel/semences/plantules et de paiements PSE.	Comme le programme travaille souvent avec des ONG locales qui mettent en œuvre les activités dans les villages, il est très important de faire une bonne sensibilisation aux aspects genre avant de commencer, afin de s'assurer que les femmes sont choisies comme bénéficiaires.
	Activités de la mise en place des Chaîne d valeurs agricoles	Sur un total de 2793 personnes qui ont participé aux activités de la mise en place de Chaîne de valeur agricoles, 1015 étaient des femmes. Ces femmes ont bénéficié de formations, mais aussi de dotations en matériel/semences/plantules et de revenus	
Suivi-évaluation	Investissement individuel à travers des AVEC	1620 femmes ont participé dans les AVEC. Les AVEC ont épargné 115710 USD et 48 projets (46 par les femmes) de développement individuel ont été financés à travers de cette somme (par exemple achat moulin, mise en place d'une boutique)	Les connaissances en matière d'entrepreneuriat font souvent défaut. Un aspect important de l'AVEC est de couvrir ces formations.
	Composition des comités de gestion CFCL, CLD, CLG et CLV	Sur les 196 membres des comités dans les 6 CFLC, 34 sont des femmes qui, activement, participent aux décisions. Sur 2505 membres des comités locaux de développement dans les ETD, groupements et villages, 878 sont des femmes, qui activement participent aux décisions.	Il faut toujours très bien sensibiliser les communautés avant la mise en place des comités pour que les hommes acceptent les candidatures féminines et que les femmes osent se présenter.
	Revenus Chaîne de valeurs	732 femmes ont profité des revenus générés par les Chaîne de valeur, par exemple production de savon, production champignons, production charbon vert, riz irrigué, 1420 femmes ont profité des PSE – plantations des arbres, mise en place de pépinières	Lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent, les hommes continuent d'essayer de dominer. Les projets qui fonctionnent le mieux sont ceux auxquels seules les femmes participent. C'est là que nous avons vu le plus grand succès en terme de réinvestissement et la durabilité.

Concernant les obstacles, sur le plan général de la mise en œuvre des activités, il y a la résistance culturelle. Les normes culturelles et les stéréotypes sur le genre ont entravé la participation des femmes et leur accès aux activités et aux prises de décision. Mais pour surmonter cela, des outils de sensibilisation sur le genre dans la conservation de la biodiversité ont été produits, et cela a facilité la sensibilisation des parties prenantes aux activités et a favorisé l'acceptation par les hommes et la participation des femmes aux activités.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui indiquer la date : en 2020

Une étude a été réalisée dans le cadre de l'évaluation du programme projet BGF de la GIZ, qui inclut les activités de PIREDD (Analyses Genre et Sauvegardes).

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

c. Gestion des plaintes et recours

Dans le cadre du PIREDD Maniema, un outil appelé MGPR (Mécanisme de Gestion des Plaintes et de Recours) a été développé et approuvé par les parties prenantes. Des ateliers de formation et de renforcement des capacités sur le fonctionnement et la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes ont été réalisés dans les provinces, à Kindu et dans le territoire de Kibombo, en tant qu'exemple, pour cause de la présence des CFCL UKUNA et YENGE qui peuvent toujours susciter des conflits, soit par sa gestion ou par la réalisation des activités illicites, et ce, d'une manière ou d'une autre. Les formations données ont porté sur les généralités sur le mécanisme de gestion de plainte et son utilité dans un projet et/ou programme, également sur l'outil développé c'est-à-dire le MGPR du secteur forestier, mais également sur les outils d'analyse et de traitement des plaintes.

Un comité MGPR a été constitué au sein du COPIL (Comité de Pilotage) dans le but de gérer diverses plaintes liées au PIREDD Maniema, notamment lors des suivis des subventions locales réalisées au sein des communautés. Ce comité reçoit des plaintes, des demandes d'information, des préoccupations et/ou doléances en lien avec le projet PIREDD. Ce comité MGPR se réunit de manière régulière et extraordinaire, dans le but de proposer les solutions nécessaires au COPIL.

Entre janvier et décembre 2023, quatorze plaintes ont été examinées et traitées, comprenant une plainte liée au PSAT, cinq plaintes liées au CFCL, une plainte relative au bois énergie et enfin une autre relative à l'agriculture durable. Ci-bas, les contenus des plaintes.

Il convient de noter que 80 % des demandes d'information étaient verbales et provenaient des communautés locales qui exprimaient leurs préoccupations quant à la compréhension des processus liés au CFCL, au PSAT et/ou à la mise en œuvre des activités des structures locales.

8				Analyse et proposition des solutions	
N°	Lieu (où ?)	Plaignant (qui ?)	Description de la plainte (quoi ?)	Résolution prise	Observation
1.	PSAT : Conflit de limite Selenge et Muyengay dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa, groupement de Ngenga	Communauté du village Selenge	Refus du processus de d'élaboration du plan simple d'aménagement de territoire, menaces des équipes PSAT	Sensibilisation et consultation des deux parties prenantes, concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, l'implication des autorités locales	Un consensus trouvé entre les deux communautés par implication du Chef de Secteur de Maringa et le chef de groupement Ngenda a favorisé la résolution de plainte. Les deux communautés se sont mis d'accord sur les limites Selenge et Muyengay cela a facilité la validation du PSAT
2.	PSAT : Conflit de limite entre le	Communauté de Kisandji	Contestation des limites et refus de participer à la	Sensibilisation et consultation des deux	Le Consensus a été trouvé entre les deux

	groupement Luchi et Kisandji dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa		collecte des données lors de la cartographie participative	parties prenantes Concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, implication des autorités locales	communautés après que le plaignant soit allé aux instances supérieures (il a adressé une lettre au Gouverneur). Les deux communautés se sont mises d'accord sur les limites de la zone à conflit et le plan a été validé
3.	PSAT : Conflit de limite entre les Secteur de Beia et Wasongola dans le territoire de Kasongo, secteur de Maringa	Secteur de Beia	Contestation des limites et refus de participer à la collecte des données lors de la cartographie participative	Sensibilisation et consultation des deux parties prenantes. Concertation entre les deux parties pour arriver au consensus, implication des autorités locales	Le Consensus n'a pas encore été trouvé et le plaignant a saisi la justice. Le processus a été délocaliser. Plusieurs réunions ont été organisées mais aucun résultat positif trouvé
4.	PSAT : Territoire de Kailo, secteur de Wasongola, groupement Baïka village Ongelo	Le chef de secteur	Vente illégale d'une portion de terre sous PSAT par quelques membres de la chefferie de Bangengele ayant déjà au départ un conflit de limite entre le secteur de Wasongola et la chefferie de Bangengele, sur le fait que le village Ongelo appartient soit l'un ou l'autre de ces entités	La GIZ a recommandé au chef de secteur d'aller vers l'administrateur du territoire de Kailo comme institution compétente, dans la mesure où les deux entités sont dans le territoire de Kailo	Selon la politique nationale de l'aménagement de territoire, un terrain sous PSAT ne peut être vendu. L'annulation de l'acte de vente est conseillée selon le prescrit de la politique nationale. La loi n'étant pas encore promulguée, les autorités provinciales ont le pouvoir décision, car ils n'ont aucun soubassement ne leur permettant pas d'agir. D'où l'autorité compétente dans ce cas est l'administrateur de territoire qui gère les entités de son territoire. La Plainte en cours de résolution auprès de l'administrateur de territoire. La GIZ fait le suivi
5.	Agriculture : Territoire de Kaongo, ETD Maringa, groupement Lutshi, village Kisamba	Les bénéficiaires du projet	Dénonciation par les bénéficiaires auprès des membres du COPIL lors du suivi de la SL TEBATEBA, de la non-réception des certains matériels et de la main d'œuvre lors de la mise en place des pépinières des cacaoyers	Organisation d'une autre mission conjointe de suivi composée de l'IPA, la GIZ et le représentant de TEBATEBA, pour constatation des faits évoqués par les bénéficiaires et signature du PV par toutes les parties prenantes aux échanges. Annulation et suspension du contrat avec la structure. Prise d'un consultant pour continuer les activités avec les bénéficiaires	Probable détournement des fonds de la part de la structure TEBATEBA Procédure d'analyse en cours par l'administration de la GIZ pour déterminer la probabilité de remboursement ou non sur base du PV
6.	CFCL : Territoire Kailo, groupement Senge, Chefferie de Bangengele, Village Atchimbo	Deux concessionnaires	Non-respect de règle d'acquisitions de la concession du village Atchimbo dans le groupement Senge, chefferie de Bangengele en territoire de Kailo, ciblée par la communauté locale pour les activités de reboisement à vocation énergétique mises en œuvre par l'ONGD OCGL.	Deux descentes sur terrain effectuées avec les membres du gouvernement provincial (ministère de l'environnement) ; coordination de l'environnement, le CCPF (conseil consultatif provincial des forêts) pour constatation et vérification. La GIZ a recommandé au chef de chefferie et de village de faire une	Après la descente sur terrain, il a été constaté que l'un des concessionnaires plaignants était en ordre avec l'Etat. Lors de l'atelier de résolution des plaintes, les résolutions suivantes ont été prises : Refaire la cartographie en excluant l'espace du concessionnaire ayant été en ordre avec l'Etat ; Pour le concessionnaire qui avait des faux documents, le CCPF a conseillé à ce dernier

				identification d'un autre espace avant la transplantation, car il est difficile de continuer d'appuyer les activités sur un espace à conflit et ce pour compenser l'espace manquant afin de mener à bien la continuité du projet.	de régulariser avec la communauté (membres des familles propriétaires de ces terres) et les autorités -
7.	CFCL : Contestation des résultats de la cartographie participative : inclusion des certaines rivières du groupement Mbitchi dans le groupement Baya II (contestation de la CFCL BAYA II)	Mr Kasonda Kawaya Yyalo	La partie contestée ne touche pas la partie des forêts sollicitée en concession	Descente sur terrain en vue de collecter les coordonnées géographiques de ladite rivière et produire une nouvelle carte	Recevable et Fondée Nouvelle carte produite tenant compte de ces éléments
8.	CFCL : Insuffisance communicationnelle sur le processus FORCOM Non-respect de la cartographie (les campements de Mirundu ne sont pas pris en compte. Complicité entre les communautés, les tenants du pouvoir local et la GIZ : cibler les personnes influentes (qui sont même ailleurs) du milieu qui vont faciliter la sensibilisation	Plusieurs signataires (leaders de Baya II vivants à Kindu et à Baya II) ; Recours en contestation du processus Foresterie communautaire à Baya II	Influence négative des leaders communautaires vivant à Kindu et qui n'ont aucune maîtrise de la thématique, contrairement aux communautés locales qui ont été sensibilisées	Impliquer les leaders communautaires des différents sites où se trouve la concession	Recevable mais non fondée La sensibilisation a été faite au niveau local, dans les différents villages de Baya II Toutes les forêts de Baya II ne sont pas incluses dans la partie sollicitée en concession. Aucune complicité entre les acteurs locaux et la GIZ
9.	CFCL : Rivières Katchongo, Ilembya et Muliacé qui partagent les deux groupements Mbitchi et Baya II. L'annulation des limites de la cartographie participative	Mr. Mukangala Shabani Bin Kalume. Recours contre la contestation de la cartographie de la CFCL Baya II	La carte serait fausse sans la prise en compte de cette rivière et cela créerait plus tard des conflits entre les trois communautés si la contestation n'est pas prise en compte	Produire une nouvelle carte en prenant en compte les éléments décrits dans la plainte	Recevable et Fondée Nouvelle carte produite tenant compte de ces éléments -
10	CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa	Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave	Violation flagrante de l'article 4, 3ème tiret du décret N° 14/018 du 02 Aout 2014, fixant les modalités d'attribution des CFCL « fournir une carte établie de manière participative en collaboration avec la communauté voisine et autres parties prenantes »	Lors de la descente sur terrain par le CCPF pour s'enquérir de la situation, la communauté reconnaît avoir été impliquée lors de la collecte des données en lien avec la cartographie participative	Plainte recevable mais non fondée : avis du CCPF
11	CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa	Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE	Violation flagrante de l'article 9 du décret N° 14/018 DU 02 Aout 2014, sur la modalité d'attribution relative à la véracité des droits de communautés requérante	Analyse des dossiers par le CCPF qui juge la plainte non fondée	Recevable mais non fondée dans la mesure où l'administration forestière locale a mené l'enquête publique préalable

		Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave	sur la forêt sollicité et de la consultation des communautés locales voisines. Non-consultation de la communauté de Kisubi par l'administration forestière locale		
12	CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa	Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave	La limite du groupement Mwanga se trouve au niveau de la rivière Kamilima sur la route Mwanga-Kasubi et d'autres rivières n'y figurent pas.	Une collecte des données est prévue pour avoir les nouvelles données	Voir les données qui seront collectées
13	CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur Wazimba wa Maringa	Mr MASUDI YABIRI, MULENDA MANENE, MAKOKO Idi wa MAKOKO, TAMBWE Saleh, MUSUKULIMA MWENYEMALI ASSUMANI AMURI Gustave	Le Marécage Biiba appartient au groupement Kasubi mais nous constatons que la communauté demanderesse l'a inséré.	Une collecte des données est prévue pour avoir les nouvelles données	Voir les données qui seront collectées
14	CFCL : Territoire Kasongo, Mwanga de groupement Mwanga, secteur wazimba wa Maringa	AMURI TOBAKOMBE DAITO Jean- pierre	Contestation de la CFCL Mwanga	Le CCPF a jugé après analyse que les enquêtes publiques réalisées en date du 16 au 22 Août 2023, non conforme car la carte décrivant les limites, présente la concession Daito comme forêt de la communauté locale KOENEKA. Une collecte des données de la rivière Kalima, Kangeze et le marécage Bilba (pour le compte du groupement Kasibi). Collecter les données sur les limites (borne) de la concession privée de DAITO	La partie des forêts sollicitée en CFCL ne touche pas la concession privée de Daito. Néanmoins, la commission qui sera sur terrain va devoir collecter les limites réelles de cette dernière en vue de l'évolution de dossier. Elle s'assure de la maîtrise des limites par le guide de la partie Daito

Des outils de sensibilisation et de vulgarisation du MGPR du secteur forestier ont été mis en place et vulgarisés. La méthode utilisée était la présentation des bandes dessinées facilitant la compréhension des communautés sur le processus de gestion des plaintes ; les émissions radio bilingues en langues Swahili et française et enfin les spots publicitaires en Swahili et français.

Les collaborateurs ainsi que les membres du COPIL ont été formés sur le mécanisme de plainte et le traitement. En outre, des formations ont été organisées pour les partenaires tels que les ONG locales. Une première formation au niveau de la Communauté a été organisée dans le territoire de Kibombo après identification des comités MGPR élus par les membres de la Communauté sur base des principes fondamentaux du MGPR et ceux par villages, groupements et secteurs dans le but d'enregistrer, de gérer ou d'orienter les plaintes du secteur forestier vers qui de droit en cas d'incompétence de la gestion de ladite plainte.

Un comité MGPR a été constitué au sein du COPIL (Comité de Pilotage) dans le but de gérer diverses plaintes liées au PIREDD Maniema, notamment lors des suivis des subventions locales réalisées au sein des communautés. Ce comité reçoit des plaintes, des demandes d'information, des préoccupations et/ou doléances en lien avec le projet PIREDD. Ce comité MGPR se réunit de manière régulière et extraordinaire, dans le but de proposer les solutions nécessaires au COPIL.

Entre janvier et décembre 2023, quatorze plaintes ont été examinées et traitées, comprenant une plainte liée au PSAT, cinq plaintes liées au CFCL, une plainte relative au bois énergie et enfin une autre relative à l'agriculture durable. Ci-bas, les contenus des plaintes.

Il convient de noter que 80 % des demandes d'information étaient verbales et provenaient des communautés locales qui exprimaient leurs préoccupations quant à la compréhension des processus liés au CFCL, au PSAT et/ou à la mise en œuvre des activités des structures locales.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	4 nouvelles CFCL ont été mises en place en 2023 En total : 9 CFCLS ont été mises en place pour protéger 229640 ha des forêts naturelles (CFCL). La mise en place de 2 APAC (5000 ha) et une réserve avec environ 32 000 ha est en cours.	On a eu plusieurs conflits fonciers pendant la mise en place des CFCL Ces conflits ont été résolus avec des activités de sensibilisation et mise à jour de la cartographie.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Deux réunions de COPIL ont eu lieu en mai et novembre 2023 Au total : six réunions de COPIL ont eu lieu depuis le début du programme Les partenaires étatiques et la société civile sont régulièrement informés et des consultations sont organisées d'une manière régulière. Dans chaque mission de suivi et évaluation, le projet implique le service technique ou mêmes les ministères. Toutes les informations relatives aux appels d'offres sont diffusées ouvertement et à grande échelle dans la province.	On constate chez certains partenaires du programme, moins nombreux, un intérêt à contourner le COPIL et à conclure des accords bilatéraux avec la GIZ en particulier lorsqu'ils n'étaient pas d'accord avec les décisions du COPIL. Cela montre que des mesures de sensibilisation supplémentaires sont nécessaires. Comme le programme travaille de manière interdisciplinaire et que plus de 20 structures étatiques sont impliquées, les missions de suivi sont souvent très importantes et coûteuses.
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Une Analyse de l'opportunité pour la restauration des paysages forestiers a été appuyée et les résultats sont disponibles pour guider les mesures de la restauration et protection des ressources naturelles. En ce qui concerne les terres agricoles situées dans des zones forestières dégradées, les communautés et bénéficiaires sont formées à faire de l'agroforesterie et à améliorer la fertilité des sols par la culture de légumineuses. Plusieurs projets de restauration de paysage forestier et reboisement à vocation bois-énergie ont été appuyés. Plus de 500 hectares de riz irrigués sont cultivés dans des anciens étangs piscicoles, ce qui a permis de protéger cette surface de forêt (la culture traditionnelle sur brulis)	Les partenaires n'avaient aucune connaissance préalable de la thématique RPF, de sorte que la formation et le coaching ont pris plus de temps que prévu. Les terrains proposés pour le reboisement ou activités RPF sont souvent inappropriés et inadaptés, y compris dans le cadre du PSAT. Il est important que les activités de la sélection du terrain soient accompagnées d'une expertise technique. La culture du riz irrigué est un tel succès que la demande des villages dépasse de loin les capacités du programme.
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés	Le programme demande pour toutes les activités financées des précisions, par	Il existe encore parfois un problème dans la gestion des caisses communales, en raison

<p>par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)</p>	<p>exemple dans le domaine de la chaîne de valeur, sur l'utilisation des bénéficiés. Les partenaires locaux (ONG locales, associations locales, coopératives) ont en principe prévu des options telles que le versement dans les caisses communales, la distribution de produits agricoles aux personnes vulnérables, etc.</p> <p>En structurant les agriculteurs en associations et OP, et en promouvant les AVEC, la population locale est encouragée à travailler ensemble et d'investir dans leur communauté (par exemple achat commune des unités de la transformation)</p> <p>Les AVEC ont une orientation verte et les épargnants investissent souvent dans des actifs verts dans leurs villages.</p>	<p>d'un manque de compétences ou d'intérêts personnels élevés de certains membres de la commune.</p> <p>En ce qui concerne les autorités, nous avons constaté à certains endroits que les intérêts personnels priment sur les intérêts de la communauté et que, par exemple, les dotations sont monopolisées pour un usage personnel et non pour le bien de la communauté (par exemple, les dotations de motos pour le transport de produits agricoles, de matériel pour la culture agricole).</p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Le programme finance actuellement la mise en place de 14 chaînes de valeur. Trois d'entre eux sont spécifiquement pour les PA. Ces chaînes de valeur s'occupent de la production, mais aussi de la transformation et commercialisation des produits agricoles afin de stimuler la croissance économique, ce qui n'est pas possible avec la promotion seulement d'une production. Dans ce contexte, l'élaboration des business plans a également été soutenue et quelques jeunes dans la province ont reçu une formation à l'entrepreneuriat.</p>	<p>Les approches innovantes se trouvent souvent confrontées à une résistance au départ. La sensibilisation jouera un rôle important à cet égard.</p> <p>Il y a une très forte demande dans la province pour un appui à la mise en place de chaînes de valeur. Le programme ne pourra pas servir tout le monde.</p> <p>Après les formations, les participants manquent souvent de kits de démarrage pour la création d'entreprise. C'est pourquoi nous encourageons la participation aux AVEC.</p>
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)</p>	<p>Le programme adopte une approche participative. Dans toutes les activités, les villageois sont invités à participer activement à la conception, à la collecte de données, à la formulation, à la validation. L'élaboration des PDL ou des PSAT, mais aussi des demandes CFCL et l'élaboration des PSG pour les CFCL, en sont des exemples.</p> <p>En ce qui concerne la sélection des bénéficiaires, la dernière approche du programme consiste à impliquer tous les villageois intéressés dans un nouveau projet. L'approche PSE est utilisée ici en combinaison avec les PSATS</p>	<p>Une bonne sensibilisation est nécessaire, notamment pour inciter les gens à adopter des approches plus innovantes. Il faut également un bon accompagnement sur le terrain pendant toute la durée du projet. Le taux de bénéficiaires qui s'inscrivent puis se retirent en cours de projet et ne continuent pas à cultiver les champs, était surtout important dans les villages</p>
<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)</p>	<p>Un mécanisme de plainte (MGP) a été développé et une sensibilisation sur le MGP a commencé dans la ville de Kindu mais mêmes dans les villages. Pour les subventions locales, les ONG locales doivent préciser comment ils vont intégrer les aspects droits de l'homme dans leurs activités. Diverses mesures de sensibilisation aux droits de l'homme ont été mises en œuvre en collaboration avec des partenaires.</p>	<p>Souvent, les droits de l'homme sont encore confondus avec la promotion de la femme. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation. Bien que le MGP ait été mis en place, il y a pour l'instant peu des plaintes sur le thème des droits humains, mais plutôt des plaintes sur les droits fonciers et la corruption. Cela peut être dû à une sensibilisation insuffisante, mais d'un autre côté, le taux de femmes et d'AP parmi les bénéficiaires est déjà très élevé dans le programme</p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>	<p>Le programme vise à contribuer aux promesses faites par le gouvernement congolais à l'AFR100 et au Défi de Bonn, qui concerne la Restauration de paysages forestiers.</p>	<p>Actuellement, il y a peu de soutien au niveau national, car le niveau national travaille encore sur ses processus et ses guides. Par exemple, il n'existe pas encore de stratégie nationale de RPF ou de directives de mise en œuvre</p>

<p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>	<p>Les partenaires sont soutenus par des installations solaires dans leur bureau afin de ne plus dépendre des générateurs diesel (Il n'y a pas d'électricité qui fonctionne au Maniema)</p> <p>Les meubles sont fabriqués localement afin de réduire l'empreinte écologique des transports nationaux et régionaux.</p> <p>Les réunions virtuelles et les échanges avec les partenaires d'autres provinces sont promus.</p> <p>La GIZ passe à la gestion numérique.</p>	<p>Certains partenaires préfèrent que leurs meubles proviennent de Kinshasa ou même de l'étranger en raison d'un symbole de statut social plus élevé. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation.</p> <p>Les partenaires voient une valeur beaucoup plus élevée dans les "voyages" que dans la participation à des réunions virtuelles. Là aussi, nous devons continuer à travailler sur la sensibilisation</p>
<p>C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p>	<p>La GIZ a une grille d'honoraires pour les journaliers et les consultants. De même, le temps de travail est limité à 8 heures. Une pause est prévue.</p> <p>Les partenaires locaux sur les subventions locales ne sont pas tenus de respecter la grille, mais il est garanti que la rémunération ne soit pas inférieure à 2,5 USD par jour, et que des pauses et des heures de travail raisonnables sont également respectées.</p>	

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
<p>La conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts, ainsi que des conseils sur un certain nombre de normes internationales de conformité (par exemple, environnement, affaires sociales, droits humains, corruption, etc.), exigent un engagement politique dans le long terme. À la suite du processus électoral national conduit fin 2023 et début 2024, une nouvelle cartographie des autorités politiques nationales et provinciales est anticipée avec la nomination ou l'élection de nouveaux représentants de l'état/du peuple. De plus, les postes clés au niveau provincial peuvent être renouvelés inopinément. Cela peut avoir un impact négatif sur les processus de réforme</p>	<p>Elevé</p>	<p>Accru – Il y a eu des élections présidentielles et législatives (nationales et provinciales) en Rép. Dém. du Congo fin 2023, avec des résultats pour les législatives qui ne seront définitifs qu'aux alentours de mars 2024. Les résultats même définitifs peuvent faire l'objet de recours légaux mais également de contestations de la part de la population locale.</p>	<p>Dialogue continu avec le gouverneur et les membres du gouvernement mis en place. En plus une bonne documentation des processus et activités. Approche apolitique et distanciation systématique avec le processus électoral au cours des interactions avec les partenaires.</p>	<p>Cheffe de bureau</p>	<p>Fréquemment</p>
<p>Violence politique et communautaire : les</p>	<p>Moyen</p>	<p>Accru –</p>	<p>La situation sécuritaire est</p>	<p>Chargé de sécurité</p>	<p>Fréquemment</p>

<p>vellités et manipulations politiques récurrentes notamment entre le parti au pouvoir et les bastions d'opposition en province, engendrent régulièrement des tensions voir des violences dans la capitale provinciale. Dans les territoires, les autorités communautaires sont souvent au centre de conflits fonciers qui en l'absence d'arbitrages transparents des autorités de l'état, cristallisent des tensions et génèrent parfois des affrontements. Ces violences (Répression violente par les forces de sécurité, manipulation de la jeunesse, justice populaire, situation humanitaire alarmante à la suite des déplacements massifs des populations, etc.) sont susceptibles d'entraver ponctuellement la mise en œuvre (accès aux groupes cibles, sécurité du personnel, etc.) et la réalisation des objectifs.</p>		<p>L'étape des présidentielles et législatives franchie, le processus est toujours en cours pour l'élection au second degré des Gouverneurs des provinces et des Sénateurs. Pendant la campagne électorale, les forces de l'ordre ont contenu un bon nombre de manifestations à travers la province bien que des violences politiques (ayant occasionné mort d'hommes) ont été enregistrées dans certaines contrées de la province du Maniema. Dans la province, le prétexte de rassemblements politiques peut donner lieu à des violences manipulées.</p>	<p>étroitement surveillée. Une veille permanente relative à la situation sécuritaire est maintenue</p> <p>S'il y a un risque d'escalade des violences, les activités sur le terrain seront suspendues.</p>		
<p>La dynamique du conflit dans l'Est du pays se poursuit et est difficile à évaluer. Cela peut affecter la poursuite des processus de changement à long terme et la durabilité des mesures. L'instabilité de la situation conflictuelle dans l'Est de la RDC, ainsi que la fragilité de la situation sécuritaire causée par la présence des groupes armés peut entraver les mesures de mise en œuvre dans la province du Maniema (par exemple, accès aux groupes cibles, sécurité du personnel) ou même entraîner leur suspension</p>	<p>Moyen</p>	<p>Accru – Le conflit à l'Est s'est intensifié ces derniers mois. Après plusieurs mois de statu quo et une relative accalmie, les combats ont repris fin octobre et sont quasi quotidiens entre éléments « Wazalendo » ou « VDP » (Volontaires pour la Défense), M23 et parfois FARDC soutenus par des paramilitaires étrangers. Au Maniema, en territoire de Kabambare, des groupes armés actifs dans la zone restent à l'origine d'une relative hausse de criminalité. Des tensions sont quasi-permanentes entre les différentes factions des groupes armés en perpétuelles rivalités sur fond de contrôle des carrés miniers et l'élargissement de</p>	<p>La situation sécuritaire est étroitement surveillée. Une veille permanente relative à la situation sécuritaire est maintenue</p> <p>S'il y a un risque de conflit armés, les activités sur le terrain seront suspendues.</p>	<p>Chargé de sécurité</p>	<p>Fréquemment</p>

		leurs zones d'influence respectives. Le développement de cette situation s'étend petit à petit sur la partie Sud-Est du territoire de Kasongo, dans les entités de Nonda et Maringa.			
Les contraintes d'accès souvent significatives créent un isolement de la province (absence de route praticable entre provinces et liaisons aériennes extrêmement limitées) et des difficultés opérationnelles – notamment dans des zones éloignées de la capitale provinciale. Les déplacements par voie terrestre sont limités à un petit nombre d'axes. L'utilisation des motos et des pirogues est inévitable pour les routes, les pistes et les voies navigables au-delà de ces limites. Les véhicules et autres marchandises sont soumis à des coûts de transport élevés. Assurer des normes minimales d'atténuation des risques de sécurité pour le personnel détaché est plus coûteux ici qu'ailleurs dans le pays.	Moyen	Accru – L'état de délabrement avancé du réseau routier de la province entrave la bonne circulation au sein de la province du Maniema. Certaines zones d'intervention sont difficilement accessibles, rien qu'à moto, à la suite de l'état défectueux des routes et des ponts presque inexistantes. L'organisation de certaines missions terrain nécessitent un renforcement des équipements de sécurité embarqués sur les moyens de transport et une plus grande capacité d'autonomie des personnels.	La réévaluation de l'accessibilité des zones d'intervention est effectuée, des recommandations ont été formulées, des pistes de solutions sont prises conformément aux recommandations émises (reclassification des routes, organisation des voyages en convois, équipements de désembourbement, réduction des missions terrain durant la saison de pluie, ...)	Chargé de sécurité, Chargé de logistique	Semestriellement
L'isolement de la Province du Maniema (et la promiscuité des employés aux difficultés d'accès / coût d'approvisionnement (électricité, eau, denrées, etc.), au manque d'infrastructures médicales, au manque de loisirs, pression au travail / sur le terrain expose le personnel du projet à un « risque psycho-social ».	Elevé	Accru – La province du Maniema reste confrontée à des contraintes d'accès inter-provinces significatives en l'absence d'un réseau routier praticable (géographique / faiblesse des moyens de communication / liaisons aériennes aléatoires / etc.). L'approvisionnement en denrées de première nécessité est fortement réduit, de même l'accès ou manque d'infrastructure médicale constitue une contrainte majeure.	Le programme et plan des vols sont suivis de près, des mises à jour sont régulièrement partagées. Un plan d'évacuation médical est mis en place pour des CASEVAC et MEDEVAC	Chargé de Sécurité, Administration	Fréquemment
La pauvreté et le fort sentiment d'isolement et d'oubli au sein de la population, restent des	Elevé	Amoindri – Avec la mise en place des activités d'Aménagement du	Continuation des activités d'aménagement du territoire (PSAT)	Cheffe du bureau	Décembre 2024

<p>facteurs importants qui menacent le tissu social au Maniema. Les principaux types de conflits rencontrés trouvent leur origine dans des litiges fonciers, des conflits de voisinage ou dans les fermes, des conflits ethniques et tribaux, la sorcellerie et l'aide humanitaire. Les conflits sur l'accès à la terre sont basés sur la pensée tribale ou sur la vente de terres par les héritiers traditionnels à des parties qui restreignent ensuite l'utilisation des terres.</p>		<p>territoire, les conflits commencent à diminuer.</p>	<p>avec des approches participatives – également appui aux activités de la résolution de conflits sur les terres (par exemples plaintes CFCL)</p>		
<p>Les populations autochtones et locales dépendent souvent fortement de l'utilisation des ressources forestières. L'utilisation industrielle et agricole par des acteurs privés et l'attribution des aires protégées ont de plus en plus privés ces populations de leurs moyens de subsistance. Leurs pratiques traditionnelles d'utilisation de ressources forestières ont été criminalisées. Une faible considération des populations autochtones et locales pourrait encore plus les marginaliser.</p>	<p>Elevé</p>	<p>Amoindri – On a déjà mis en place deux projets de chaînes de valeur en faveur de PA</p>	<p>Le PPDPAP (Plan de Promotion et de Développement des Peuples Autochtones Pygmées) est élaboré pour la province du Maniema. On va continuer des efforts de mise en place de projets chaînes de valeurs en faveur de PA 2 APAC sont mises en place</p>	<p>Technicienne Droit de l'homme, Technicienne Aires Protégées</p>	<p>Décembre 2024</p>
<p>Les faiblesses en capacités financières, personnels et de mise en œuvre des services étatiques et structures locales peuvent conduire à des attentes excessives vers le PIREDD de la part de la population et à une surcharge des plans de développement. Cela comporte le risque d'une perte de motivation et d'un ternissement d'image, et peut avoir un impact négatif sur l'appropriation et la participation proactive du groupe cible</p>	<p>Elevé</p>	<p>Stable Nous avons constaté diverses faiblesses chez les ONG et les acteurs de l'admin-finance.</p>	<p>Le programme a mis en place des décomptes mensuels et trimestriels pour les subventions locales. En plus, des premières actions pour le renforcement de capacités ont été réalisées</p>	<p>Responsable Admin-Finance</p>	<p>Décembre 2024</p>
<p>La mise en œuvre du PIREDD entraîne de nombreux risques à caractère administratif, financier et managérial, résultant notamment de la coopération avec différents partenaires externes, de l'attribution des financements (subventions locales) ainsi que des grands achats.</p>	<p>Elevé</p>	<p>Stable</p>	<p>Continuation avec les procédures mises en place, de double contrôle, de audits, contrôles inopinés</p>	<p>Responsables finance-admin</p>	<p>Décembre 2024</p>

Le risque élevé de corruption , généralement répandu, existe également dans le contexte du programme. Cela peut avoir un impact négatif sur la mise en œuvre, le degré de réalisation des objectifs ou l'image du programme.	Moyen	Stable	Des audits internes et externes sont organisés de manière régulière	Responsable Admin-Finance	Décembre 2024
---	-------	---------------	---	---------------------------	---------------

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui	Non
Allégations	6 ONG locales : Falsification de factures dans le cadre de l'achat de matériel pour les bénéficiaires et falsification des listes de paiement pour les mains d'œuvre	
Investigations	En cours ou finalisées	
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)	Les ONG sont demandées à rembourser les sommes détournées. Toute nouvelle collaboration est exclue.	
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations	Non-paiement des bénéficiaires pour leur main d'œuvre (cantonniers, mise en place de pépinières) Demander de retourner du matériel qui a été doté officiellement aux bénéficiaires, au début du projet Harcèlement sexuel de collaboratrices de la GIZ en mission par deux chefs de villages	
Investigations	En cours ou finalisé	
Sanctions	Les ONG sont demandées à rembourser les sommes détournées ou de payer les bénéficiaires comme prévu Les ONG sont demandées à retourner le matériel doté aux bénéficiaires Les chefs ont été rappelés à l'ordre et il leur a été clairement signifié qu'il n'était pas possible de continuer à travailler ensemble, s'ils ne changeaient pas de comportement.	

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	42/42 Tous les membres du staff ont dû suivre une formation en ligne obligatoire au début de leur contrat. Cette formation doit être répétée tous les 3 ans.	48/41 Quelques membres du staff nous ont quitté et ont été remplacés
Nombre de consultants formés / nombre total	39 Les consultants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque consultant par le responsable avant la signature du contrat	258

Nombre de sous-contractants formés / nombre total	8 événements 117 motards Les contractants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque contractant par le responsable avant la signature du contrat	64 événements 451 motards
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	6/35 staff national 3/3 staff international 9/9 Stagiaires nationaux 2/2 hospitations internationales 4/4 journaliers	48/35 9/3 27/27 4/4 11/11
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	39 8 événements 117 motards	258 64 événements 451 motards

11. Récapitulatif des livrables

Produit	Intitulé	Lien hypertexte
	Cartes zone d'intervention	Carte zone intervention PIREDD Maniema
	PTBA 2023	PTBA 2023 Version Novembre 2022 Mise à jour PTBA 2023 Juin 2023
	Annexe	PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux PIREDD Maniema 2023 ANNEXE 3 - Tableau 8-2 - Informations financières dans les rapports narratifs
Effet AT Produit 1.1	Cartes PSATs	Carte PSAT fin 2023 Liste PSAT fin 2023
Effet AT Produit 1.1	Sensibilisation et CLIP PSAT	Rapport de mission CLIP PSAT Wasongola Rapport mission sensibilisation PSAT et CLIP Maringa Rapport de mission Sensibilisation PSAT Ambwe Rapport de Mission sensibilisation PSAT Bakwange
Effet AT Produit 1.1	Projets d'accompagnement des communautés à l'élaboration PSAT	Rapport final SL Congo vert Rapport final SL AMAR Rapport bureau final bureau d'étude PV validation 7 PSAT à MARINGA
Effet AT Produit 1.1	PSATs Finalisés et validés à tous les niveaux	PSAT Kisamba , PSAT Senga Lutshi , PSAT Muyengay , PSAT Saburi , PSAT Selenge PSAT Sengamali , PSAT Smaili , PSAT Ngolwe , PSAT Senga-Ngeda , PSAT Mbakwe , PSAT Numbi , PSAT Mosendo PSAT Okoko , PSAT Ongelo PSAT Bukandju PSAT Binamboto

		<p>PSAT Kamango PSAT Kiswakyambo PSAT Lopepo</p>
Effet AT Produit 1.2	Missions élaboration et validation PSAT	<p>Rapport de mission validation PSAT Maringa PV de validation Rapport de mission Validation carte PSAT Maringa Rapport Mission validation carte PSAT Kisamba Rapport de mission PSAT Kyamba et Kulu Rapport de mission validation carte PSAT Wakabango Rapport de mission validation PSAT a Bakwange Rapport deuxième mission validation PSAT Bakwange Rapport de mission validation PSAT Wakabango II Rapport Validation PSAT Wakabango II Rapport Validation cartes Ambwe, maringa, Bakwange Rapport de mission Lancement PSAT Ambwe Rapport de mission Lancement PSAT a Maringa Rapport de mission lancement PSAT Wasongola</p>
Effet AT Produit 1.2	Accompagnement d'élaboration des PDLs et la remise officielle	<p>Rapport de mission validation du PDL Bahina Rapport remise PDL Maringa Rapport remise officielle PDL Beia</p>
Effet AT Produit 1.2	PDLs finals	<p>PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola,</p>
Effet AT Produit 1.3	Résolution des conflit fonciers (atelier analyse, mission de constat, atelier de résolution)	<p>Compte rendu du conseil consultatif conflit CFCL Baya II Rapport/Compte rendu conflit Baya II Rapport de mission résolution de conflit PSAT dans ETD Wasongola Rapport mission résolution conflit CFCL Meva</p>
Effet AT Produit 1.3	Outils de la communication pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles	<p>Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Stratégie provinciale pour l'inclusion de la femme dans les instances décisionnelles	<p>Stratégie Provinciale inclusion de la femme</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Renforcement et sensibilisation genre	<p>Rapport renforcement des capacités inclusion des femmes Brochure développant l'implication du genre dans la gestion durable des forêts, Roll up imprimé et distribué pour affichage, Calicot montrant l'implication de la femme dans le reboisement, Émission radio avec participation du chef secteur Wasongola sur le genre,</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Stratégie Provinciale PA	<p>Stratégie Provinciale PA</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Rapport table ronde sur l'inclusion des femmes	<p>Rapport table ronde inclusion des femmes</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Traduction du plan MGPR en langue locale (swahili)	<p>Spot MGPR en FR, Spot MGPR en SW, Stratégie MGRP en Swahili avec images illustratives Mécanisme Gestion des Plaintes</p>
Effet Gouvernance Produit 2.1	Mise en place d'antenne MGPR dans la Chefferie Matapa	<p>Rapport mission identification membres comite MGPR Rapport partenaires Rapport de mission de formation Rapport des partenaires techniques Rapport renforcement des capacités MGPR</p>

Effet Gouvernance Produit 2.1	Suivi fait spécifiquement par les membres de COPIL en Octobre 2023	Présentation de la mission de suivi Rapport Mission Suivi Agriculture 2 Rapport Mission suivi bois-énergie Rapport Mission Suivi Forêt Rapport Mission Suivi PDL et AVEC Rapport Mission suivi Agriculture 1 Rapport Mission Suivi PSAT
Effet Gouvernance Produit 2.2	Compte rendu des réunions du COPIL	Compte rendu de la réunion du 11 Mai 2023 Compte Rendu de la reunion du 09 Novembre 2023 Arrêté portant modification l'arrêté du 29 Juin 2021, organisation et fonctionnement du COPIL
Effet Gouvernance Produit 2.2	Evaluation indépendante	Rapport évaluation indépendante Réponse a FONAREDD Présentation des actions
Effet Gouvernance Produit 2.2	Comité technique de gestion	Planification octobre 2023 Planification septembre 2023 Planification aout 2023
Effet Gouvernance Produit 2.2	Participation aux plateformes nationales	Rapport participation conférence biodiversité Kinsangani Présentation équipe Conférence a Kinsangani Rapport participation réunion PDL 145 Kinshasa
Effet Gouvernance Produit 2.2	Sensibilisation sur le processus PDL et Mise en place des CDGs et CLDs	Rapport de mission mis en place CLD Babene et CVG Dossiers des rapports des consultants Liste des comités locales
Effet Gouvernance Produit 2.2	Appui à l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange	Rapport l'élaboration et adoption ROI des CDG et CLD Babene et Bakwange Liste des comités locales
Effet Gouvernance Produit 2.2	Appui au renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange	Rapport renforcement des capacités des membres des CDG et CLD Babene et Bakwange
Effet Gouvernance Produit 2.2	Participation à des formations externes (offres des autres institutions)	Formation BANTIC CPEDD Formation Inspection développement rural Formation valorisation entrepreneuriat BFK Formation BFK PA Formation génératrice revenus BFK Formation production pot écologique
Effet Gouvernance Produit 2.2	Formation des femmes leaders du Maniema sur l'autonomisation de la femme	Rapport de formation femmes leaders
Effet Gouvernance Produit 2.2	Liste de dotation aux partenaires pour le bon fonctionnement	
Effet Gouvernance Produit 2.3	Piloter le PSE pour le reboisement familiale et individuel - ménages, écoles, églises	Rapport de mission Prospection PSAT Benia Sama Rapport de mission Prospection de 2 PSAT Sengalutchi et Kisamba
Effet Gouvernance Produit 2.3	Rapport de la formation des délégués des 30 structures locales sur l'approche AVEC, RAVEC, entrepreneuriat/AGR et la résolution pacifique des conflits dans les AVEC	Rapport formation AVEC
Effet Gouvernance Produit 2.3	Projets AVEC	Liste AVEC 2023 et fonds mobilisés Proposition ASEFA Proposition AJDT Rapport SL AVEMA Rapport SL UCFED Rapport SL KM Rapport SL ASEFA
Effet Gouvernance Produit 2.3	Projets production de Savon – formation professionnelle des femmes	Rapport trimestriel SL UMOMA Article SAFI Maniema
Effet Forêt Produit 3.1	Communication sur le PIREDD et REDD+	Emission Radio CPDD secteur vert Dépliant PIREDD Maniema Histoire de succès Rapport GTCR Boite à image APACs Bulletin GIZ

Effet Forêt Produit 3.1	Mise en place du Platform REDD+	Proposition SL GTCR
Effet Forêt Produit 3.1	Missions de contrôle forestier	Rapport contrôle foresterie Kasongo Rapport contrôle forestier à Katobo
Effet Forêt Produit 3.2	Nouvel arrêté pour la réglementation de la pêche dans la province du Maniema.	Nouvel Arrêté réglementation Pêche
Effet Forêt Produit 3.2	Etude Etat lieux des cadres réglementaires et juridique Maniema	Etat lieux des cadres réglementaires
Effet Forêt Produit 3.1	Rapport Analyse déforestation dans les zone d'intervention	Rapport déforestation
Effet Forêt Produit 3.2	Carte des CFCLs	Carte CFCL mise à jour Juin 2023 Carte CFCL actualisée jusqu'en Décembre 2023 Liste CFCL fin 2023
Effet Forêt Produit 3.2	Shap file (Données géographiques brutes) pour Bisemulu, Yenge, Ukuna, Baya II, Mpande, Mukoko, Tshambi, Ukuna	shp.rar
Effet Forêt Produit 3.2	Demande CFCL	Rapport AC demande CFCLs Mwanga et N'Sanguli Rapport l'élaboration esquisse du groupement Kinkalu Accusé de réception de la demande CFCL Mwanga Accusé de réception de la demande CFCL N'Sanguli Accusé de réception demande CFCL Baya II
Effet Forêt Produit 3.2	Arrêtés pour les CFCL Arrêté mise en place des CFCL (Mpande et Baya II) Arrêté mise en place des CFCL (Mwanga et N'Sanguli)	Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwanga Arrêté attribution CFCL N'sanguli Vidéo remise officielle CFCL Mpande Rapport remise officielle arrêté CFCL Mpande
Effet Forêt Produit 3.2	Processus d'élaboration des PSG pour les CFcl	PV Structuration CFCL Mpande ROI structure CFCL Mpanda Rapport bureau étude élaboration des PSG dans 4 CFCL Rapport d'étude socio-économique CFCL Ukuna Rapport d'étude socio-économique CFCL Mpande Rapport structuration CFCL Mpande Rapport re-structuration CFCL Bisemulu Rapport structuration CFCL Ukuna et Yenge Rapport Atelier d'affectation des terres CFCL Tchambi Rapport mission d'accompagnement des communautés locales Furaha I, Furaha II, Ondjoka et Umoja PSG CFCL Ukuna
Effet Forêt Produit 3.2	Nouveaux sites APAC identifiés	Carte nouveaux APACs identifiés Base de données nouveaux sites APACs identifiés Rapport identification Sites APAC Kasongo Rapport d'identification de site APAC à Pang'i Boite image APACs
Effet Forêt Produit 3.2	Carte participative des sites APACs -	Carte APAC communauté Kebendia Carte APAC communauté Oleke et Makoka Carte APAC communauté Liwamba/Lokolo Carte participative APAC Uka-lbwe
Effet Forêt Produit 3.2	Projet mise en place des APAC	Proposition SL ANAPAC Rapport trimestriel SL ANAPAC
Effet Forêt Produit 3.2	Mise en place d'une future réserve des perroquets gris à MULU dans le territoire de Kasongo	Rapport de mission d'identification des personnes ressources Rapport processus de cartographie participative Rapport Inventaire biologique future réserve perroquet gris Carte réserve perroquet gris
Effet Forêt Produit 3.3	Analyse des opportunités de la Restauration des paysages foresteries dans la province du Maniema a travers d'outil de MEOR	Analyse Opportunités RPF
Effet Forêt Produit 3.3	Projets RPF	Proposition SL RNN Rapport final SL APA Rapport trimestriel SL vert

		Article sur la restauration paysage forestier
Effet Energie Produit 4.1	Stratégie provinciale bois-énergie	PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie
Effet Energie Produit 4.1	Sensibilisation	Rapport de mission sensibilisation lutte contre le feu de brousse Prospectus foyer amélioré, Prospectus mapishi bora verso Prospectus charbon vert, Prospectus charbon vert fabrication Boîte à image foyer amélioré, Affiche murale,
Effet Energie Produit 4.1	Mission d'identification des sites à boisier à reboiser (Savanes et zones dégradés)	Rapport de mission identification des sites a reboiser Rapport Atelier identification des sites a reboises Rapport de mission CLIP site à reboiser à Maringa Carte savane Danga Carte savane Kembe Carte savane Lokangu Carte savane Lowango Carte savane Olombo Carte savane Opombo Carte savane Tedi lipongo Carte savane Tedi lisasi
Effet Energie Produit 4.1	Projets des reboisements en vocation bois-energie dans l'ETD Bangengele	Proposition SL SODECO Proposition SL OCGL Proposition SL YMCA-YWCA/Maniema Proposition SL ADECOF Proposition SL RAPEM Proposition SL CLD Bangengele
Effet Energie Produit 4.1	Formation des charbonniers dans la technique de carbonisation améliorée	Rapport de formation Rapport du consultant formateur
Effet Energie Produit 4.1	Un guide a été multiplié et diffusé	Guide technique Carbonisation
Effet Energie Produit 4.1	Mission d'identification des fabricants foyers améliorés dans les 4 territoires d'intervention PIREDD maniema	Rapport de mission identification des fabricants
Effet Energie Produit 4.1	PV de dotation de matériel aux fabricants foyers améliorés	PV dotation matériels
Effet Energie Produit 4.2	Microprojet charbon verte	Liste des activités alternatives énergie durable Proposition SL COVODUM Proposition SL ADEPA Proposition FDD Proposition SL OCGL Proposition SL UWAKI Rapport trimestriel SL COVODUM Rapport trimestriel SL ADEPA Rapport trimestriel SL FDD Rapport trimestriel SL OCGL Rapport trimestriel SL UWAKI
Effet Energie Produit 4.2	Rapport de la formation pour le renforcement des capacités des associations de producteurs de charbons vert, dans la gestion et l'entrepreneuriat	Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie
Effet Agriculture Produit 5.1	Rapport d'Etude du Potentiel Agricole des Zones Savaniques du Maniema	Etude potentiel agricole savane
Effet Agriculture Produit 5.1	Projets Réhabilitation de pistes agricoles	Rapport final SL TPO Réhabilitation piste Rapport final SL Congo Action Réhabilitation piste PV remise Piste Wasongola 1 PV Remise Piste Wasongola 2 Remise Piste Ambwe
Effet Agriculture Produit 5.2	Dépliants, fiches techniques, brochure, boîte image	Boîte à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Article culture innovante du champignon, Guide essence agroforesterie

		<p><u>Article sur la Riz pisciculture (Irrigation) ,</u> <u>Boîte à image agro foresterie,</u> <u>Dépliant en rapport avec la chaine de valeur Artemisia</u> <u>,</u> <u>Fiche technique culture du soja,</u> <u>Boîte à image PSAT</u> <u>Spot Artemisia</u> <u>Emission sur la médecine traditionnelle</u> <u>Brochure Agroforesterie</u></p>
Effet Agriculture Produit 5.2	Formations agricoles	<p><u>Rapport compilé de 2 formations Nyoka et Lubelenge</u> <u>Rapport formation sur agroécologie</u> <u>Rapport de mission de formation dans l'agroforesterie</u></p>
Effet Agriculture Produit 5.2	Mise en place des activités agroforesterie	<p><u>Rapport de mission appui au Ravitaillement des</u> <u>pépinieristes en prégermés de palmier à huile</u> <u>Rapport de mission appui au Ravitaillement des</u> <u>pépinieristes en prégermés de palmier à huile</u> <u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u></p>
Effet Agriculture Produit 5.2	Identification et Obtention CLIP dans les PSAT	<p><u>Rapport de mission Prospection PSAT Benia Sama</u> <u>Rapport de mission Prospection de 2 PSAT Sengalutchi</u> <u>et Kisamba</u></p>
Effet Agriculture Produit 5.2	Microprojet chaîne de valeur	<p><u>Liste des activités Agriculture et Agroforesterie</u> <u>Proposition SL Mama Amka</u> <u>Proposition SL préférence plus</u> <u>Proposition SL UWAKI</u> <u>Proposition SL MAEK</u> <u>Proposition SL AGAAP</u> <u>Proposition SL Tebateba</u> <u>Proposition SL AMBWEBU</u> <u>Rapport fondation tebateba</u> <u>Rapport final chaine de valeur Artemisia</u> <u>Rapport SL MAEK</u> <u>Rapport trimestriel SL PSE BEIA</u> <u>Rapport trimestriel SL Préférence plus</u> <u>Rapport trimestriel SL AJCDD</u> <u>Rapport trimestriel SL CAPS</u> <u>Rapport trimestriel SL AMBWEBU</u> <u>Rapport trimestriel SL Kindu Maendeleo</u> <u>Rapport final SL CADD Champions</u> <u>Rapport final SL CAPS Artemisia</u> <u>Rapport final SL CEFI</u> <u>Rapport trim SL MAEK</u> <u>Rapport final SL Moringa</u> <u>Carte répliation rizipisculture</u> <u>Liste Revenus 2023</u></p>
Rapports mission de suivi par GIZ et staff service technique		
<u>Février 2023 Rapport Suivi SL CADD pour AVEC</u>		
<u>Février 2023 Rapport Suivi SL CLD Beia</u>		
<u>Février 2023 Rapport Suivi réhabilitation Piste Ambwe</u>		
<u>Mars 2023 Rapport Evaluation finale SL Fomanama Elevage</u>		
<u>Mars 2023 Rapport Suivi SL divers agriculture</u>		
<u>Mars 2023 Rapport Suivi SL réhabilitation Piste</u>		
<u>Mars 2023 Rapport Suivi SL KM pour AVEC</u>		
<u>Avril 2023 Rapport Suivi SL Raiforco</u>		
<u>Avril 2023 Rapport Suivi SL Safi production Savon</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL AVEMA pour AVEC</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL ADP café</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL divers en agriculture</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Evaluation Finale SL CEFI élevage poules</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL AAPK</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL APA - RPF</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Suivi SL RNN -RPF</u>		
<u>Mai 2023 Rapport Evaluation finale ADJT élevage porc</u>		
<u>Juin 2023 Rapport Suivi SL béthanie mais</u>		
<u>Juin 2023 Rapport Suivi SL Falko Elevage Caille</u>		
<u>Juin 2023 Rapport Suivi reboisement Wasongola</u>		

<u>Juin 2023 Rapport Suivi SL CADD pour AVEC</u>
<u>Juin 2023 Rapport Suivi SL CADD champion</u>
<u>Juillet 2023 Rapport Suivi SL KM pour AVEC</u>
<u>Juillet 2023 Rapport suivi SL ONG Mwamkam cacao avec soja</u>
<u>Aout 2023 Rapport Suivi mise en place de pépinières a Bangengele</u>
<u>Aout 2023 Rapport Suivi SL Adepa Charbon Vert</u>
<u>Aout 2023 Rapport Evaluation finale SL AVEMA</u>
<u>Septembre 2023 Rapport Suivi SL ASEFA pour AVEC</u>
<u>Septembre 2023 Rapport Suivi SL Charbon vert a Kasongo</u>
<u>Septembre 2023 Rapport Suivi rizipisciculture Kalima</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL agriculture 1</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL agriculture 2</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL AT</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL bois-énergie</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL Foret</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi des activités par le COPIL Gouvernance</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi SL UADAM rizipisculture</u>
<u>Octobre 2023 Rapport Suivi SL RENAFER pour AVEC</u>
<u>Novembre 2023 Rapport Suivi SL Umoma Production savon</u>
<u>Novembre 2023 Rapport Suivi SL reboisement Bangengele</u>
<u>Novembre 2023 Rapport Evaluation finale KM riziculture</u>

12. Annexes

- [Tableau indicateurs](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 1 - Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[PIREDD Maniema 2023 - ANNEXE 2 - Indicateurs transversaux](#)

- [Tableau 8.2](#)

[ANNEXE 3 - Tableau 8-2 - Informations financières dans les rapports narratifs](#)